

DIPLOMATIE

M. Boukadoum reçoit les nouveaux ambassadeurs de Colombie et de Finlande en Algérie

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE

Inauguration à Paris d'une rue portant le nom de Frantz Fanon

P. 24

CCIO :

Signature d'un projet de partenariat avec la Chambre de commerce d'Alicante

P. 5

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC:

Hausse des prix à la production au 1^{er} trimestre 2019

Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 0,6% au 1^{er} trimestre 2019, par rapport au 4^e trimestre 2018, a appris hier l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Par rapport au 1^{er} trimestre 2018, les prix à la production ont augmenté de 2,6% durant les trois premiers mois de 2019, précise l'Office. Cette variation haussière des prix sortie-usine a été tirée essentiellement par les secteurs des industries, respectivement, des bois, des textiles, des mines et carrières, des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMEE), des industries chimiques et enfin des matériaux de construction.

P. 5



MOUVEMENTS DE PROTESTATION DANS CERTAINES AGENCES DE L'EMPLOI :

Les revendications seront examinées en fonction des ressources disponibles

P. 3

JUSTICE

Lakhder Bouregaa placé en détention provisoire pour démolition de l'armée et outrage à corps constitué

P. 3

HABITAT:

180 familles occupant des habitations précaires à Rahmania relogées à Ouled Fayet

P. 24

SANTÉ

**CONTUSIONS
Que faire contre ces blessures ?**

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2019 / ALGÉRIE - TANZANIE :
Les «Verts» pour rééditer l'exploit de 1990

La sélection algérienne de football, vainqueur de ses deux premiers matchs de Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, tentera de réaliser la passe de trois et rééditer l'exploit d'il y a 29 ans, à l'occasion du match face à la Tanzanie, ce soir au stade Al-Salam du Caire (20h00 algériennes), dans le cadre de la 3^e et dernière journée (Gr. C).

P.p 21-22

ÉNERGIE

Tenue de trois réunions Opep et non Opep aujourd'hui et demain à Vienne

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

23 orpailleurs interceptés à l'extrême sud du pays

P. 24

AIR ALGÉRIE Changements à la tête des filiales Cargos et Catering

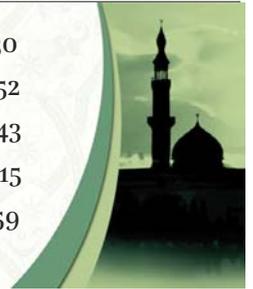
La Direction générale de la compagnie nationale aérienne, Air Algérie, a procédé, hier, à des changements au niveau des directions des filiales Cargos et Catering, a indiqué la compagnie dans un communiqué. Ces changements interviennent dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie, laquelle vise à donner un nouveau souffle à la compagnie notamment en matière de qualité de service, ajoute la même source.



Horaire des prières

Lundi 28 Chawwal 1440

Fajr	03:30
Dohr	12:52
Asr	16:43
Maghreb	20:15
Isha	21:59



ESSS Cérémonie de sortie de promotion



L'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS) de Ben Aknoun, organise aujourd'hui, une cérémonie de sortie de la 4^e promotion 2018/2019.

BORDJ BOU-ARRERIDJ Abdelhadi Dehdouh lauréat du concours M'hamed Benguettaf

L'écrivain Abdelhadi Dehdouh de la wilaya de Tamanrasset a remporté la première édition du concours d'écriture théâtrale M'hamed Benguettaf, a-t-on appris, hier, auprès de l'association culturelle "Numidia" de Bordj Bou Arreridj, organisatrice de l'événement. L'auteur du meilleur texte théâtral a été distingué lors d'une cérémonie, tenue dans la nuit de samedi à dimanche, dans la Place El Kalaâ au centre-ville de Bordj Bou Arreridj.

JEUDI À L'OREF Mohamed Allaoua en concert

A l'occasion de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, l'ONDA organise jeudi 4 juillet à partir de 21h, à l'Esplanade de Riadh El Feth, un concert exceptionnel qui sera animé par une pléiade d'artistes : Abdellah Kourid, Farida R'Guiba, Celia Ould Mohand, Manel Hadil et Mohamed Allaoua.



MUSÉE DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages



Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, à la Kesma de Cheraga, la 37^e rencontre élargie aux directions et musées régionaux, consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale.

APN-CONSEIL DE LA NATION Clôture demain de la session ordinaire du Parlement

La session ordinaire des deux chambres du parlement (Assemblée populaire nationale -APN- et Conseil de la nation -CN-) sera clôturée demain mardi, a indiqué hier un communiqué de la chambre basse du Parlement. La même source a fait état de la tenue de deux séances, la première plénière, aujourd'hui, consacrée à l'adoption du rapport de la commission des affaires juridiques sur la validation de la qualité de membre des nouveaux députés, et la deuxième, demain mardi, consacrée à la clôture de la session ordinaire du Parlement 2018/2019, conformément aux dispositions de l'article 135 de la Constitution et de l'article 05 de la loi organique portant organisation et fonctionnement de l'APN et du CN et définissant les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement.



Météo



	Max	Min
Alger	28°	19°
Oran	29°	20°
Annaba	29°	20°
Béjaïa	29°	20°
Tamanrasset	36°	23°

CE SOIR AU TNA Présentation de la pièce «Slimane Allek»

La pièce théâtrale «Slimane Allek», inspirée de l'œuvre «Le malade imaginaire» de Molière et mise en scène par Abdelkrim Briber, sera présentée au public, ce soir à partir de 18h au théâtre national algérien (TNA).



CAN 2019 Mobilis : tous derrière les Verts



Mobilis, partenaire officiel de la Fédération Algérienne de Football (FAF) et de l'équipe nationale de football, encourage les verts pour leur match, comptant pour la troisième journée de la 32^e édition de la coupe d'Afrique des nations, qui se tient du 21 juin au 19 juillet 2019 au pays des pharaons. Nos fennecs disputeront, ce soir à 20h (heure algérienne), leur dernier match de cette première phase de poules, face aux Taïfas Stars de la Tanzanie au stade Al Salam au Caire. Les verts espèrent confirmer cette belle entame de la CAN résumée par deux belles victoires face au Kenya (2-0) et Sénégal (1-0). Ainsi, à l'issue de la deuxième journée, l'Algérie prend les commandes du groupe C avec 6 points, composant ainsi son billet pour le prochain tour, devant le Sénégal et le Kenya 3 points, alors que la Tanzanie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront au prochain tour. Mobilis, fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'Equipe Nationale, ne ménagera aucun effort à les soutenir, quelle que soit l'échéance sportive et le lieu de son déroulement. Bon courage et bonne chance aux fennecs! Dzayer Bladna wel Khoudra Dialna!

SEAAL Suspension de l'AEP demain à El Biar, Ben Aknoun, Hydra et Bir Mourad Raïs

Dans le cadre de la réduction des pertes physiques sur son réseau de distribution, la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL), procédera mardi 02 juillet de 01h à 20h, à des travaux de réparation de plusieurs fuites sur une canalisation principale de distribution. Ces travaux, localisés à la cité Malki dans la commune de Ben Aknoun engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les quartiers des communes suivantes : El Biar (en sa totalité), Ben Aknoun (chemin Doudou Mokhtar), Hydra ((Chemin Gadouche Abdelkader, Cite des PTT, cité des 200 logements Djenane El Malik), Bir Mourad Raïs (Zhun Saïd Hamdine, lotissement Zergoug, Village et route de Tixeraine). SEAAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement durant la nuit du mardi 02 juillet à mercredi 03 juillet. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Signature d'un nouveau partenariat entre Accentis et Exeltis

Le groupe pharmaceutique algérien Accentis pharma a scellé publiquement, samedi, un nouveau partenariat avec la firme espagnole Exeltis, déjà présente dans 40 pays et emploie 4000 collaborateurs dans ses filiales. Meriem Mandi, chargée du business développement chez Accentis pharma affirme que son entreprise voulait investir dans le segment de la gynécologie, une classe thérapeutique dominée, en Algérie, par les principes des grandes multinationales. «Nous voulions proposer un générique de qualité. Nos recherches nous ont orientés vers Exeltis», a-t-elle indiqué. Pour son managing director Yann Brun, Exeltis était en quête, de son côté, «d'un partenaire de confiance dans le marché algérien, apte à mettre en avant la qualité de nos produits à des prix accessibles aux femmes algériennes». Les deux associés ont mis sur le marché national, en mois de mars 2019, Desirett, une pilule contraceptive sans œstrogène, prescrite en post-partum et pendant l'allaitement. Dr Imene Djeballah, directrice à l'information médicale chez Accentis pharma, assure que ce moyen contraceptif présente moins d'effets secondaires et est remboursé par la Caisse de sécurité nationale. Professeur Madaci, chef de service gynécologie obstétrique à la clinique Brahim Gharafa de Bab-El-Oued, plaide pour un renforcement des campagnes de sensibilisation sur les plannings familiaux. Elle indique que l'observance de la contraception, chez les femmes algériennes, est limitée à 58%. Ce qui a augmenté le taux de natalité de 2,5 à 3 enfants par couple. Elle bat en brèche les idées reçues sur la dangerosité sur la pilule.

APN: Les membres du bureau et les présidents des groupes parlementaires appellent Bouchareb à démissionner «immédiatement»

Les membres du bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) et les présidents des groupes parlementaires ont appelé hier, Mouad Bouchareb, président de l'Assemblée à démissionner «immédiatement», au vu des récents développements que connaît l'APN, afin de préserver «la stabilité» de l'institution législative et le pays.

«Nous, vice-présidents et membres du Bureau de l'APN réunis le 30 juin 2019 en séance extraordinaire (...) avons décidé de retirer la confiance de M. Mouad Bouchareb en sa qualité de président du Bureau, d'annuler l'ensemble des décisions prises lors de la dernière réunion du Bureau tenue le 27 juin 2019 et l'appelons à démissionner immédiatement de la présidence de l'Assemblée en vue de préserver la stabilité de l'institution législative et le pays», a précisé un communiqué de la chambre basse du Parlement, soulignant que cette réunion demeure ouverte.

Cette réunion, poursuit le document, a eu lieu conformément aux dispositions de l'article 18 du règlement intérieur de l'APN et intervient «au vu des développements que connaît l'Assemblée dernièrement ayant eu un impact négatif sur le bon déroulement de cette instance et engendré un blocage

au niveau de ses structures et des groupes parlementaires, un blocage politique et conduisant l'Assemblée vers l'inconnu et l'instabilité».

Pour leur part, les présidents des groupes parlementaires réunis ce dimanche, ont appelé dans un autre communiqué, le président de l'APN à démissionner «immédiatement» de son poste en vue de préserver «la stabilité de l'institution législative et le pays» et ce après les développements survenus à l'Assemblée qui «ont créé un blocage au sein de l'APN ayant impacté négativement le bon fonctionnement de l'institution législative, sa stabilité et l'exercice de ses missions».

«Cette décision a été prise à l'ombre de la conjoncture que connaît le pays et en réponse aux revendications du mouvement populaire exigeant la démission du président de l'Assemblée dans le



but de trouver une solution à la situation politique et rechercher des issues à la crise», a ajouté le communiqué.

Les présidents de groupes parlementaires relèvent des formations politiques suivantes: Front de libération nationale (FLN), le

Rassemblement nationale démocratique (RND), Tajamoue Amel Djazair (TAJ), Union Ennahda-Adala-Bina, le Mouvement populaire algérien (MPA) ainsi que le groupe parlementaire des indépendants. Cinq vice-présidents ont assisté à la réunion du Bureau.

MOUVEMENT DE PROTESTATION AU NIVEAU DE CERTAINES AGENCES DE L'EMPLOI:

Les revendications seront examinées en fonction des ressources disponibles

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Heddad a affirmé, hier à Alger, que les portes du dialogue étaient ouvertes et que les revendications des travailleurs de certaines agences de l'emploi, notamment au niveau du Sud seront «examinées en fonction des ressources disponibles».

Inspectant des infrastructures relevant de son secteur à Alger, le ministre a précisé que les portes du dialogue étaient ouvertes pour les travailleurs de certaines agences de l'emploi,

notamment au Sud du pays qui ont organisé des mouvements de protestation, soulignant que ces revendications seront «examinées en fonction des ressources disponibles», mettant l'accent sur «la situation financière difficile de l'Agence». «Le ministère a été destinataire de la plateforme de revendications de ces travailleurs, lesquelles revendications portent essentiellement sur la grille de salaires et l'application de la convention collective», a indiqué le ministre qui s'est dit disposé à améliorer la situa-

tion socioprofessionnelle des travailleurs de l'Agence nationale de l'emploi. Appelant les protestataires à reprendre leur travail pour assurer le service public au profit des citoyens, le ministre a affirmé que la Direction générale de l'ANEM rencontrait le partenaire social pour enrichir la plateforme de revendications. Le ministre a rappelé, dans ce cadre, que la grève était un «droit garanti par la loi» auquel on ne doit recourir qu'en dernier ressort.

CCIO :

Signature d'un projet de partenariat avec la Chambre de commerce d'Alicante (Espagne)

Un projet préliminaire de partenariat a été signé par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO) et son homologue espagnole d'Alicante «afin de définir un cadre de coopération» entre les deux institutions, a-t-on appris hier de la CCIO.

La signature du document a été

faite par les présidents des deux Chambres en marge du forum économique Alicante-Oran tenu en fin de semaine passée au siège de la Casa mediterranea en Espagne, a-t-on précisé de même source.

Une importante délégation de chefs d'entreprises, d'opérateurs économiques et de commerçants,

adhérents à la CCIO, ont pris part au rendez-vous. La délégation de la CCIO était composée de plus de 40 chefs d'entreprises, répartis sur cinq grands secteurs d'activité. Cette rencontre, à laquelle ont assisté des représentants diplomatiques, a permis «d'apprécier et d'appréhender les possibilités de

partenariat et d'investissement pour notre région», a-t-on indiqué au CCIO, ajoutant qu'à cet effet, des échanges «B to B» (inter-entreprises) ont eu lieu et ont permis l'amorce de futurs projets profitables en terme de transfert de technologies, d'investissement et d'emploi.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Vingt-trois personnes interpellées à travers le territoire national pour divers délits (GN)

Vingt-trois (23) personnes ont été interpellées dans plusieurs régions du pays pour divers délits, liés notamment à la contrebande de kif traité, de boissons alcoolisées et de comprimés psychotropes, indiquait hier, un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale (GN).

Ainsi, et dans la wilaya de M'sila, les gendarmes de la brigade de Belaliba ont interpellé dans la circonscription communale de Magra, une (01) personne âgée de 28 ans, sur une motocyclette, en possession de trois (03) faux billets de banque en coupures de 1000 DA alors que la brigade de Khoubana, a interpellé, à l'intérieur d'un garage aménagé clandestinement en atelier de fabrication de tabac à chiquer, sis à la commune de Maarif, neuf (09) personnes, précise la même source.

Sur les lieux, cinq (05) appareils de fabrication de tabac à chiquer, avec seize (16) Kg de sel, quatre-vingt-deux (82) quinquaux et quatre-vingt (80) Kg de tabac à chiquer en vrac, ainsi que deux (02) groupes électrogènes et quatre (04) bouteilles de gaz butane ont été saisis.

En outre, lors d'un service de police de la route exécuté sur la RN 89, reliant Djelfa à M'Sila, au centre-ville d'Ain-Rich, les gendarmes de la brigade locale ont interpellé une (01) personne âgée de 40 ans, transportant à bord d'un camion semi-remorque, cent (100) quinquaux de farine, sans factures, est-il ajouté.

Dans la wilaya de Mostaganem, les gendarmes de la brigade d'Ain-Boudinar ont interpellé au centre-ville de la localité, deux (02) personnes âgées de 21 et 24 ans, en possession de trois (03) faux billets de banque en coupures de 1000 DA, tandis que ceux de la brigade d'Oued-Djemaa, relevant de la wilaya de Relizane, ont interpellé deux (02) personnes âgées de 27 et 29 ans, transportant à bord de deux véhicules, une quantité globale de mille quatre cent onze (1.411) bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, destinées à la vente clandestine.

A Tiaret, les gendarmes de la brigade de Frenda ont interpellé quatre (04) personnes âgées entre 28 et 31 ans, à bord d'un véhicule, en possession de soixante-dix-sept (77) comprimés de psychotropes de kif traité et la somme

de 19.000 DA, représentant le revenu de vente desdites substances.

De même que trois (03) autres personnes âgées de 23,28 et 29 ans, en possession de vingt (20) autres comprimés de psychotropes, informe encore la GN.

Par ailleurs, et dans la wilaya de Béchar, les gendarmes de la Section de Sécurité et d'intervention du groupement territorial local, ont interpellé, lors d'une patrouille, une (01) personne âgée de 30 ans, en possession de trente-deux (32) comprimés de psychotropes et un couteau, tandis que la brigade de Damous (Tipaza) a pu récupérer un sac en plastique renfermant vingt-neuf (29) kg et deux cents (200) grammes de kif traité, rejetés par les vagues à la plage dénommée «Forêt Noire» de ladite localité.

Enfin, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade d'El-Oued, ont saisi dans une habitation, en cours de construction, vingt-huit mille cent seize (28.116) bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, destinées à la vente clandestine, conclut le communiqué.

JUSTICE

Lakhder Bouregaa placé en détention provisoire pour démolition de l'armée et outrage à corps constitué

Le juge d'instruction près le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) a ordonné, hier, le placement de Lakhder Bouregaa, en détention provisoire pour «démoralisation de l'armée et outrage à corps constitué», a indiqué un communiqué du procureur de la République près le même tribunal.

«En ce jour du 30 juin, le prévenu (Lakhder Bouregaa) a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, a indiqué la même source, précisant qu'«après avoir entendu le mis en cause, le procureur de la République a soumis le dossier de procédures au juge d'instruction pour répondre des chefs d'accusation de participation, en temps de paix, à une entreprise de démolition de l'armée ayant pour objet de nuire à la défense nationale et à un corps constitué, des faits mentionnés et passibles de sanctions, cités dans les articles 75, 144 bis et 146 du code pénal». Selon la même source, «l'enquête préliminaire diligentée par la police judiciaire relevant du service territorial d'instruction judiciaire de la ville d'Alger concernait des faits à caractère pénal reprochés au nommé Bouregaa. «Après avoir écouté le prévenu lors de la première comparution, le juge d'instruction a décidé son placement en détention provisoire», a-t-on conclu.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Mouvement de protestation d'un groupe de travailleurs de la SNTF à Alger

Un groupe de travailleurs de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a organisé, hier, un mouvement de protestation à la gare centrale et la gare de l'Agha à Alger pour exprimer leurs revendications socioprofessionnelles.

Dans une déclaration à l'APS, le membre de la Fédération nationale des cheminots, Ahmed Ladjali a indiqué que ce mouvement de protestation «a été organisé par près de 400 travailleurs de la SNTF sur un total de 15.000 pour souligner leurs préoccupations portant notamment sur l'augmentation des salaires, des indemnités et des primes», faisant savoir que «des négociations ont été menées avec ces travailleurs et que leurs revendications ont été soumises aux services concernés au sein de la Société».

Pour sa part, le directeur général de la SNTF, Yacine Bendjaballah a expliqué que «des négociations autour des revendications socioprofessionnelles relèvent, depuis 2015, du ressort exclusif de la Fédération nationale des cheminots qui se charge de les transmettre à l'administration». «Ce mouvement de protestation qui a touché uniquement la gare Agha a été menée sans préavis, ce qui a entraîné une paralysie du trafic ferroviaire jusqu'à 13h00», a-t-il ajouté. Le chargé de l'information à la SNTF, Sid Ahmed Attallah a précisé que ce mouvement de protestation qui a débuté à 5h00 avait été «déclenché par les aiguilleurs du rail ainsi que par les guichetiers et les agents d'accueil».

Appel à la redynamisation du planning familial

La chef du service gynécologie-obstétrique à l'établissement hospitalo-universitaire (EHU), Mohamed Lamine Debaghine (ex-Maillot) de Bab El Oued, Pr. Fadila Medaci, a appelé, samedi à Alger, à redynamiser la politique du planning familial. S'exprimant lors d'une journée d'étude sur les nouveaux contraceptifs, disponibles prochainement sur le marché national, Mme.

Medaci a imputé le recul de la politique du planning familial, ayant prouvé son efficacité durant les années 80, à la décennie noire qu'a connue la société.

A cette occasion, la même intervenante a estimé nécessaire de remettre les établissements de santé de proximité au service du citoyen notamment les structures destinées à la protection de la santé Mère-Enfant, affirmant, dans ce sens, qu'il ne faut pas limiter les jours consacrés à la vaccination ou à la consultation des femmes, afin de les encourager à adhérer au planning familial et à acquiescer des contraceptifs.

Par ailleurs, la spécialiste a insisté sur le recours aux médias lourds (audiovisuels) pour la réalisation de spots publicitaires visant la sensibilisation des citoyens à l'importance des contraceptifs pour éviter les naissances rapprochées et assurer la planification familiale.

Elle a plaidé, également, pour la consécration d'un budget aux moyens de contraception, et la mise en place d'une politique visant à sensibiliser les femmes enceintes, durant leur grossesse et non pas après l'accouchement, à l'utilisation des contraceptifs disponibles sur le marché national.

Déplorant la situation des services de maternité au niveau des grands établissements hospitaliers notamment durant la saison estivale, Pr. Medaci a estimé qu'il «est plus aisé de prescrire des contraceptifs que de suivre la grossesse et ses complications».

Il est, désormais, nécessaire de donner des orientations aux sages-femmes sur l'encouragement de l'utilisation des contraceptifs, parallèlement à la prise en charge de la grossesse, a-t-elle soutenu, soulignant que l'intensification des efforts du ministère de la santé, dans ce sens, permettrait de réduire le taux de mortalité des femmes enceintes en Algérie.

La chef de service a mis en garde, également, contre la hausse du taux de natalité, qui a dépassé, ces dernières années 1/2 million de naissances vivantes, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur l'économie et la société.

Selon l'enquête nationale à indicateurs multiples (MICS3) 2013/2014, le taux d'utilisation des moyens de contraception en Algérie a atteint 57% dont la majorité utilise les pilules contraceptives.

RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE: L'imagerie, un rôle majeur

L'importance de l'imagerie dans le diagnostic et le traitement des pathologies handicapantes a été mise en exergue hier à Oran à l'issue de la 4^e édition des Journées internationales de médecine physique et de réadaptation (MPR).

La nécessité pour la médecine physique algérienne de s'appuyer davantage sur les nouvelles technologies dédiées à l'imagerie figure, à ce titre, parmi les recommandations majeures émises au terme de cette rencontre qui a réuni trois jours durant près de 500 participants.

Le président du comité d'organisation, Pr Khaled Layadi a expliqué dans ce contexte que «l'imagerie moderne permet d'affiner le diagnostic par une meilleure analyse et évaluation des pathologies».

Ce spécialiste, également chef

de service de MPR du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO), affirme avoir déjà entamé les démarches auprès de sa tutelle à l'effet de renforcer ses équipements.

La formation préalable à l'exploitation des futurs outils étant impérative, un atelier spécifique à l'imagerie a été proposé aux jeunes praticiens lors de cette ultime journée scientifique.

Animée par le spécialiste portugais Jacinto, vice-président de la Société ibérique de biomécanique, la séance a été consacrée à une technique d'actualité, appelée «Gait Analysis» (Analyse quantifiée de la marche).

«L'équipement afférent est d'un apport considérable dans la prise en charge des patients», a souligné Pr Layadi en citant l'exemple de la spasticité, pathologie gênante pour la marche,

caractérisée par la contraction involontaire des muscles.

La «Gait Analysis» permet de «poser un diagnostic très précis, donnant lieu à la localisation exacte des sièges musculaires déficitaires en vue de leur traitement par injection de toxine botulique (médicament), a-t-il soutenu.

Le principe de fonctionnement de l'équipement indiqué est basé sur des analyses vidéo de haute résolution faisant appel à d'autres outils d'étude des nerfs et muscles comme l'EMG (électromyographie) et de mesure de la force exercée par le pas du patient.

Cet appareil est aussi utile à la prise en charge d'autres maladies invalidantes, dont les pathologies sportives qui ont été également abordées lors des conférences de ces Journées

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, MOHAMED MIRAOUÏ : «Nécessité de remédier aux carences du secteur»

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a mis en avant, hier à Alger, l'impératif de remédier à toutes les carences du système sanitaire, en faisant preuve de coordination, de rigueur et de haut sens des responsabilités, afin d'assurer un Service public de qualité qui soit à la hauteur des aspirations du citoyen.

S'exprimant lors d'une rencontre avec les directeurs de la Santé et de la population, le ministre a insisté sur le traitement des lacunes du système sanitaire, en faisant preuve de rigueur, de coordination et de haut sens des responsabilités à tous les niveaux», affirmant qu'il «est temps de remédier aux lacunes enregistrées».

Il s'agit de «la mauvaise gestion, du manque d'organisation et de rigueur, de l'absentéisme, outre le manque de coordination entre les différentes structures de la Santé», a-t-il précisé, ajoutant que ces lacunes, qui sont de véritables défis à relever, ne sont pas inévitables pour le secteur, eu égard aux compétences dont il recèle.

Par ailleurs, le ministre a relevé un «grand écart» entre les affectations importantes consacrées par l'Etat et les résultats obtenus en terme de qualité des services escomptés par les citoyens, les professionnels de la Santé et le décideur lui-même, soulignant l'impératif d'un diagnostic objectif et fiable des points forts et faibles du système sanitaire en vue de le promouvoir.

«La dure réalité démontre malheureusement le mauvais accueil réservé au citoyen», a-t-il regretté, ajoutant que «les professionnels de la santé s'expriment souvent en langage incompris des citoyens». Concernant les rendez-vous, le malade est souvent surpris de ne pas trouver son médecin, après avoir parcouru une longue distance ou encre de la longue attente pour obtenir un rendez-vous, a-t-il encore



déploré. Il a cité également le pharmacien qui souvent vend le médicament au patient sans lui expliquer qu'il existe un médicament générique aussi efficace que la molécule mère».

S'adressant aux directeurs de la Santé, M. Miraoui a fait savoir que «la seule chose que le citoyen espère, en arrivant à un établissement hospitalier, est de trouver une personne qui l'oriente, le soigne et suit son état de santé. Il souhaite aussi trouver son médicament et son médecin le jour de la consultation». Pour le ministre, il est nécessaire de procéder à une évaluation à tous les niveaux dans le but de déterminer notamment les causes des dettes accumulées par certains établissements de santé, tandis que d'autres sont sans dettes, ainsi que les raisons qui permettent à certains services de chirurgie d'effectuer des interventions chirurgicales, en

dépit du manque de moyens, alors que d'autres services disposent des moyens nécessaires, mais qui n'en effectuent même pas la moitié.

A cet effet, il a donné plusieurs orientations aux directeurs de la Santé, notamment ce qui concerne la gestion des établissements, à l'instar de la rationalisation des dépenses et du renforcement du dialogue avec les partenaires sociaux, à travers la tenue de rencontres périodiques avec le partenaire social ainsi que la mise en place d'un système de suivi du mouvement des personnels, afin de réduire le phénomène de l'absentéisme, qui constitue, a-t-il dit, «une menace» pour l'efficacité et la crédibilité du système sanitaire.

Dans le même sillage, le ministre a donné des instructions concernant l'organisation des transferts des patients entre les établissements de santé et

la création de réseaux de soins au niveau des wilayas regroupant toutes les spécialités, outre l'accélération de la formation des médecins généralistes pour l'obtention du diplôme d'études médicales spécialisées (DEMS) en gynécologie et cardiopathies...etc. Concernant la saison estivale, M. Miraoui a rappelé la détermination de son département à œuvrer dans le cadre du programme national de prévention contre les maladies transmissibles et les intoxications alimentaires, en se focalisant sur les aspects liés à la prévention et à l'organisation de campagnes de sensibilisation en faveur des citoyens, en les invitant à prendre des mesures simples qui les protégeraient contre ces maladies. Il a souligné, en outre, l'importance de la coordination entre les différents secteurs, en vue de concrétiser ce programme national.

Le ministère de la Santé ouvre une enquête sur la hausse du nombre des césariennes dans le secteur privé

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui a annoncé, hier à Alger, l'ouverture

d'une enquête sur la hausse du nombre des césariennes dans les cliniques privées, qualifiant ce phénomène de «inacceptable».

Lors d'une conférence de presse, animée en marge d'une rencontre avec les directeurs de la santé et de la population des wilayas du pays, le ministre a indiqué que son département avait ouvert une enquête pour définir les véritables causes de la hausse du nombre des césariennes pratiquées dans le secteur privé, estimant que «cela est inacceptable». Dans ce cadre, M. Miraoui a affirmé que ses services «n'ont pas à intervenir dans la décision médicale prise pour ce genre d'opérations», mais les démarches du ministère visent à traiter ce qu'il qualifie de «dysfonctionnement», soulignant que «les premiers résultats de l'enquête ont relevé que les recettes importantes issues des césariennes constituaient l'une des principales raisons de la hausse de cette pratique, outre le manque de ressources humaines et de formation des équipes médicales au niveau de certaines cliniques». A cette occasion, le ministre a souligné la nécessité «d'évaluer le plan national de prise en charge de la femme enceinte, lancé l'année dernière et qui vise l'accompagnement de la femme enceinte, depuis le début de grossesse jusqu'à l'accouchement», appelant tout un chacun «à assumer ses responsabilités et à remédier aux lacunes enregistrées, afin de garantir un service public de qualité qui soit à la hauteur des aspirations des citoyens».

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC: Hausse des prix à la production au 1^{er} trimestre 2019 (ONS)

Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 0,6% au 1^{er} trimestre 2019, par rapport au 4^{ème} trimestre 2018, a appris hier l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Par rapport au 1^{er} trimestre 2018, les prix à la production ont augmenté de 2,6% durant les trois premiers mois de 2019, précise l'Office. Cette variation haussière des prix sortie-usine a été tirée essentiellement par les secteurs des industries, respectivement, des bois, des textiles, des mines et carrières, des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMME), des industries chimiques et enfin des matériaux de construction.

Durant les trois premiers mois de 2019 et par rapport à la même période de l'année dernière, la plus forte augmentation des prix à la production a été enregistrée dans les industries des bois, liège, papier, qui ont affiché un relèvement de 6,7% par rapport à la même période de 2018.

Deux activités ont influé sur ces résultats: la fabrication et transformation du papier (+19,4%) et l'industrie du liège (+5,7%).

Les prix à la production des industries des textiles ont également connu une hausse de 6,1%, en raison de la croissance des prix des biens intermédiaires (+9,2%) et de la fabrication des biens de consommation (+3,5%).

Les prix à la production du secteur des mines et

des carrières ont augmenté de 4,2%, a fait savoir l'ONS, ajoutant que toutes les activités relevant du secteur ont affiché des augmentations.

En effet, les plus importants ont été enregistrés dans la branche extraction du minerai de phosphates (+5,6%) et celle du minerai de matières minérales (+5,2%).

Les industries chimiques ont aussi connu une hausse de 0,7% des prix à la production.

Cette tendance est due, essentiellement, à la hausse des prix des autres produits chimiques (+2,8%).

Une reprise à la hausse de 0,5% a caractérisé les prix à la production des ISMME au 1^{er} trimestre 2019 par rapport au dernier trimestre 2018.

La majorité des activités relevant de ce secteur a connu des hausses dans les prix sortie-usine, notamment ceux de fabrication des biens d'équipements métalliques (6,6%), les biens de consommation métallique (3%) et des biens de consommation électrique (+2,3%).

Une hausse de 0,2% des prix a caractérisé les matériaux de construction, céramique et verre, induite particulièrement par augmentation des prix des matériaux de construction



et produits rouges avec (+2,4%).

D'autre part, l'Office a relevé des baisses des prix à la production qui ont caractérisé les industries des cuirs et chaussures, les industries agro-alimentaires et le secteur de l'énergie.

Les prix de fabrication de la branche des Cuirs sont chausures ont reculé de -1,5%, due principalement, à une baisse de -3,6% des biens intermédiaires en cuirs.

Même tendance a concerné les prix à la production des industries Agro-alimentaires, qui ont baissé de 0,9%.

Une variation induite, particulièrement, par la baisse des prix des produits alimentaires pour animaux et le travail de grains avec respectivement (-2,8%) et (-0,3%).

Quant au secteur de l'Énergie (électricité), les prix à la production ont

été marqués par un recul de 0,5% au 1^{er} trimestre 2019, par rapport au 4^{ème} trimestre 2018.

Les prix à la production durant le 1^{er} trimestre 2019 et par rapport à la même période en 2018 ont augmenté de 2,6%.

Les plus remarquables augmentation ont touché, essentiellement, les industries des Textiles (+9,6%), des Bois, liège et papier (+8,5%), les Mines et carrières (+8,1%) et l'Agro-alimentaires (+3,1%).

D'autres branches ont également connu des hausses de prix à la fabrication, mais de moindre ampleur. Il s'agit, notamment, des ISMME avec +1,6%. Pour rapel, l'évolution moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures sur toute l'année 2018, avait augmenté de 2,1% par rapport à 2017.

CHANGES Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 30 au 6 juillet communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR est fixée à 116,87 DA à l'achat et à 124,00 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 132,95 DA à l'achat et de 141,09 DA à la vente. A rappeler que durant la semaine allant du 23 au 29 juin, la valeur du DOLLAR était fixée à 117,26 DA à l'achat et à 124,41 DA à la vente. La valeur de l'EURO était à 132,46 DA à l'achat et de 140,60 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 2 au 8 juin 2019), la valeur du DOLLAR était fixée à 117,95 DA à l'achat et à 125,15 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 131,44 DA à l'achat et de 139,48 DA à la vente. Il y a une année (du 3 au 9 juin 2018), la valeur DOLLAR était fixée à 114,70 DA à l'achat et à 121,70 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 134,32 DA à l'achat et de 142,55 DA à la vente.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	116,87	124,00
1EUR	132,95	141,09
1 CAD	89,01	94,48
1 GBP	148,21	157,30
100 JPY	108,21	114,85
1 SAR	31,16	33,07
1 KWD	385,19	408,84
1 AED	31,81	33,76
100 CHF	11.930,01	12.663,49
100 SEK	1.259,62	1.336,95
100 DKK	1.779,74	1.888,67
100 NOK	1.373,80	1.458,18

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	118,05	124,00
1 EUR	134,30	141,09
1 CAD	89,92	94,48
1 GBP	149,72	157,30
100 JPY	109,31	114,85
100 CHF	12.051,13	12.663,49
100 SEK	1.272,41	1.336,95

OUARGLA : La gare multimodale intégrée dans le tracé du projet de boucle ferroviaire du Sud (Etude)

La nouvelle étude technique de la voie ferrée reliant la zone pétrolière de Haoud El-Hamra (Hassi-Messaoud) à la ville d'Ouargla, dans le cadre de la boucle ferroviaire du Sud, intègre la gare multimodale d'Ouargla sur son tracé, a affirmé hier le wali d'Ouargla.

La nouvelle étude, actuellement en sa deuxième phase, prévoit la correction du tracé de la voie ferrée pour intégrer la gare multimodale d'Ouargla de transport de voyageurs, pour l'optimisation des prestations de cette station devant faire la jonction entre la gare routière, la station de tramway et la gare ferroviaire de voyageurs, a affirmé M.Abelkader Djellaoui, en marge de la rencontre au siège de la wilaya pour l'examen de cette étude.

La première étude prévoyait un tracé de la voie ferrée éloigné de la gare routière, avant que cette nouvelle étude technique n'ait été suggérée, de concert avec les différentes instances et services concernés, pour corriger le tracé qui est accompagné de projets de réalisation des réseaux divers, dont l'électricité, le gaz et les canalisations d'hydrocarbures, a précisé le chef de l'exécutif de la wilaya d'Ouargla.

La troisième et dernière phase de l'étude précisera les diverses questions liées au tracé de cette voie ferrée Hassi-Messaoud/Ouargla, avant le lancement des travaux de ce tronçon long de 75 km, a indiqué le chef du projet de la boucle ferroviaire Sud.

D'un linéaire de 500 km reliant Hassi-Messaoud à Laghouat via Ouargla et Ghardaïa, le projet de la boucle ferroviaire Sud revêt une grande importance pour le développement socioéconomique de la région.

APS

SEAAL/TIPASA: La SDEM Fouka reprend la production à 1/6e de ses capacités

La Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL) informe ses clients que sa filiale, la SDEM Fouka, «exploitée par la société Myah Tipasa, a repris la production à 1/6e de sa capacité.

La SEAAL déplore cependant dans un communiqué transmis à l'APS que «ce niveau de production demeure insuffisant à répondre aux besoins des communes de l'est de la wilaya de Tipasa». «A cet instant, l'exploitant de la SDEM ne peut pas encore s'engager sur un délai précis pour une reprise de la production en pleine capacité», souligne encore le communiqué. Les volumes produits dans ces circonstances à partir des forages de la SDEM seront donc répartis suivant le programme de distribution suivant:

Samedi 29 juin 2019:

-Commune Koléa- De 22H00 à 6H00: (Sahel, 2000 logements, cité militaire, EPLR, Ben Azzouz, 72-156-128-850 logements, route de Fouka).

-Commune Douaouda-De 10H00 à 18H00: (Douaouda Marine)

-Commune Koléa-De 17H00 à 22H00: (Route Bousmail, Champs de manœuvre, Cité 24 février, Caserne transmission, Route Berbissa, route Blida)

-Commune Bouharoun-De 10H00 à 17H00: (Haï Nadjar , Haï Mataux, Cité Eucalyptus, 24-240 logements, Cité des Handicapés).

Dimanche 30 juin 2019:

-Commune Fouka- De 22H00 à 6H00:(Ben Hami, Ben Yamina, Ben Doumi, Ali Amari, 850 logements AADL, Fouka Centre, Fouka Marine).

-Commune Douaouda-De 10H00 à 18H00 : (Douaouda Ville, Cité 1200 logements: par citernage).

-Commune Chaïba-De 12H00 à 16H00 -: De 1Commune Bousmail0H00à 14H00:(Sid Khemisti, Haï, Balili, Haï Lampard, Cité Boumaaza).

-Commune Khemisti-de 10H00 à 17H00: (Khemisti ville et autres quartiers).

Lundi 1^{er} juillet 2019:

-Commune Kolea- De 22H00 à 6H00: (Pôle universitaire, Cités 830-500LPP-350AADL logements, route d'Alger, route d'Oran, Cité 72 EPLR, Cité Benyamina).

-Commune Douaouda- De 10H00 à 18H00: (Douaouda Marine)

-Commune Bousmail- De 11H00 à 15H00:(Beni Dardine, Haouch Sabong, Oulima).

-Commune Bousmail-De 10H00 à 14H00: (Centre ville et secteur non cités précédemment).

-Commune Aïn Tagourait-De 10H00 à 17H00: (Quartier Bakouch, Berkang, Bensaoud par citernage).

Le communiqué de la SEAAL souligne en outre que ce programme sera modifié lorsque la SDEM parviendra à augmenter sa production.

«Les perturbations se poursuivront plusieurs jours après la reprise totale de la SDEM, en raison de l'étendue du réseau, du volume à remplir des réservoirs SEAAL et des citernes actuellement vides et des consommations de période estivale» est-il encore souligné.

«Le ministre des Ressources en Eau et le ministre de l'industrie» ont convenu de trouver une solution rapide au problème et de rétablir la situation dans les meilleurs délais possibles, assure le communiqué.

PRIX DU PÉTROLE: Le maintien de la réduction de production reste insuffisant pour une remontée conséquente

Le maintien de l'accord de réduction de la production, engagée par l'Opep+, depuis 2016 pour stabiliser le marché, reste insuffisant pour une remontée conséquente des prix du brut, ont estimé hier des experts dans une déclaration à l'APS.

Pour l'économiste et spécialiste des questions énergétiques, Mustapha Mekideche, la chute des prix de pétrole, survenue en juin courant, rendra «plus aisée» la reconduction de l'accord de réduction de la production de pétrole, au cours de la prochaine réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, la Russie en tête, prévue le 2 juillet à Vienne.

«On a pu penser que la phase de stabilisation des prix du brut autour de 70 dollars était acquise pour toute l'année 2019. Cela n'est pas le cas», a relevé M. Mekideche, qui est également vice-président du Conseil national économique et social (CNES).

Il a, toutefois, estimé que la reconduction de l'accord de limitation des quotas, n'était «pas suffisante» pour obtenir une remontée des prix du baril autour de 70 dollars, car, a-t-il dit, «d'autres incertitudes subsistent».

«La reconduction de l'accord (de limitation de la production) et les tensions au Moyen-Orient peuvent pousser vers une hausse des prix du brut, mais, à l'inverse, il y a d'autres fondamentaux du marché, de nature à tirer les prix vers le bas», a-t-il expliqué.

Parmi ces derniers, l'expert a relevé «le niveau auquel se situera la hausse de la surproduction américaine pour le deuxième semestre 2019 et les effets des issues du conflit commercial entre les Etats-Unis et la Chine sur la croissance mondiale et donc sur la demande pétrolière mondiale».

Pour lui, un objectif intérimaire d'un prix du baril autour de 70 dollars, semble «réaliste» que celui de 80 dollars, même si cela arrangerait mieux les recettes budgétaires de l'Algérie et ses équilibres extérieurs.

A rappeler que le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab avait indiqué récemment à l'APS qu'un prix du baril oscillant entre 70 et 80 dollars, assure à la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach la poursuite de ses programmes de développement.

Concernant la suggestion de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) en faveur d'un compromis pour éviter des prix de pétrole trop élevés, pouvant être pénalisants pour les producteurs et consommateurs, l'économiste estime que «la prudence de l'AIE est fondée», ajoutant que «les expériences de 1986 et de 2014 sont là pour nous le rappeler».

Pour sa part, l'expert international, M'hamed Hamidouche a estimé que «pas mal d'informations focalisées sur la mésentente entre l'Iran et l'Arabie saoudite donnent des idées fausses sur ces futures négociations supposées difficiles et par conséquent, la fausse idée véhiculée qu'il s'agit de complications pour la reconduction de l'accord».

«Je rappelle qu'en plus de l'Iran, le Venezuela et la Libye sont exclus de cet accord et que le reste de l'organisation est sur le point de consentir à prolonger l'accord au-delà de juin et sans surprise».

Pour le reste des pays hors Opep, il faut s'attendre à une reconduction des quotas sans ambiguïté même si les déclarations du ministre Russe de l'Énergie, Alexandre Novak, semblent prudentes», a-t-il soutenu. Interrogé sur une éventuelle hausse des prix du brut, en raison notamment des tensions au Moyen-Orient, l'expert international a indiqué qu'en cas de conflit (armé) entre les Etats-Unis et l'Iran, «les prix passeront en moins d'un mois au double». «Mais de mon point de vue, nous ne sommes pas là, il s'agit d'une stratégie de tension entretenue par les Américains dans le cadre de la guerre économique et le scénario que cette tension dégenère en confrontation armée, reste à écarter tant que le Congrès n'a pas été consulté», a-t-il ajouté.

Pour cet expert, ayant presté notamment pour la Banque Mondiale, c'est un «leurre» de croire que les iraniens vont empêcher le passage des pétroliers dans le détroit d'Ormuz, au large de leurs côtes, par lequel passe le pétrole des pays du golfe car il existe beaucoup d'alternatives à cette option.

Par conséquent, ces tensions, selon lui, n'ont pas d'«impacts majeurs» sur les prix du pétrole à court et moyen termes, y compris pour ce qui concerne le renouvellement de l'accord de plafonnement de la production engagé par l'Opep et non Opep en 2016.

D'autres facteurs conjoncturels peuvent influencer également sur les niveaux des prix qui sont d'ordre géopolitique ayant trait aux conflits et aux guerres à titre d'exemple, le sabotage des oléoducs par le groupe terroriste «Boko haram» au Nigeria, les sanctions économiques telle que l'interdiction de l'importation du pétrole iranien par l'administration Américaine, la guerre en Libye...etc, a-t-il expliqué.

ENERGIE: Tenue de 3 réunions Opep et non Opep aujourd'hui et demain à Vienne

3 réunions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires seront tenues aujourd'hui et demain à Vienne (Autriche) pour examiner notamment la prolongation ou pas de l'accord de limitation de la production pétro-

Il s'agit en premier lieu, de la 15^e réunion du Comité de suivi ministériel conjoint Opep et non Opep (JMCC) programmée pour la matinée de la journée du 1^{er} juillet et qui sera suivie de la 176^e Conférence de l'Opep.

La sixième (6) réunion ministérielle OPEP et les pays non membres de l'Organisation à leur tête la Russie, est quant à elle programmée pour la journée du mardi, selon le planning fixé par l'Organisation.

Cette probable prolongation de l'accord de limitation de la production qui arrive à terme ce dimanche, est soutenue par l'entente Russo-Saoudienne pour une prolongation de leur accord sur une baisse de production pétrolière afin de soutenir les prix. «Nous nous sommes mis d'accord».

Nous allons prolonger cet accord, la Russie comme l'Arabie saoudite.

Pendant quelle période? On va y réfléchir.

Pour six ou neuf mois.

Il est possible que ça soit jusqu'à neuf mois», a déclaré le Président Russe, Vladimir Poutine en marge du sommet du G20 tenu le week-end à Osaka (Japon).

De son côté, le ministre saoudien de l'Énergie, Khaled Al-Falih a déclaré dimanche à Vienne que sa «préférence» allait à une reconduction de la limitation de l'offre pour une durée de neuf mois, et dans les mêmes volumes.

«Nous allons en parler» lors des réunions des pays exportateurs de pétrole qui débutent lundi dans la capitale autrichienne, a ajouté Al-Falih, en réponse aux journalistes.

Le responsable saoudien qui a également souligné que la demande de pétrole «ralentit un peu mais (que) le marché est toujours solide», a espéré un rééquilibrage «dans les six à neuf mois».

A noter que la Russie et l'Arabie saoudite produisent à eux deux près d'un cinquième de l'offre mondiale, d'où l'importance de leur entente pour une baisse de la production.

Pour sa part, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab qui prendra part aux prochaines réunions de



l'Opep avait indiqué, samedi dans une déclaration à l'APS, que l'Algérie s'employait à assurer la «continuité» de l'équilibre prévalant dans les marchés pétroliers dans le cadre des efforts entrepris, depuis 2016, par l'Opep et non Opep.

«L'objectif principal demeure le maintien de cet équilibre afin de pouvoir mobiliser tous les moyens nous permettant de développer la production et l'ensemble des projets importants pour les secteurs de l'énergie dans ces pays», a ajouté le ministre.

L'Opep avait convenu, en décembre dernier, avec dix pays producteurs non-Opep, la Russie à leur tête, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1^{er} janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep.

Cet accord est intervenu suite à l'engagement des 15 pays membres de l'Opep à baisser leur production à hauteur de 3%, contre 2,2% par les 10 pays partenaires, sachant que l'Iran, le Venezuela et la Libye n'en sont pas concernés en raison des difficultés enregistrées dans la production de leurs quotas respectifs habituels.

Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep Non-Opep (JMCC) a réaffirmé suite à sa 14^{ème} réunion tenue en mai dernier en

Arabie saoudite, son engagement à réaliser un marché équilibré et à évaluer de manière durable pour la stabilité du marché pétrolier avec des fondamentaux solides.

Le JMCC a été créé à la suite de la 171^{ème} Conférence ministérielle de l'Opep du 30 novembre 2016 et de la «Déclaration de coopération» de la réunion ministérielle mixte OPEP-pays non membres de l'Opep tenue le 10 décembre 2016.

Il est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non Opep.

Ce Comité est composé de l'Arabie Saoudite, la Russie, l'Algérie, les Emirats Arabes Unis (EAU), l'Iraq, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela. A noter que les réunions de l'Opep et ses partenaires interviennent dans un contexte géopolitique particulier marqué par des tensions entre les Etats-Unis et l'Iran qui est membre de l'Organisation pétrolière. Pour ce qui est des prix de l'or noir, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, a clôturé la séance de vendredi à 66,55 dollars à Londres, comme c'était le cas jeudi dernier.

A New York, le baril de WTI pour la même échéance a cédé 96 cents pour finir à 58,47 dollars, lâchant du terrain en toute fin de séance.

ARKAB: L'Algérie s'emploie à assurer «la continuité» de l'équilibre des marchés

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab a indiqué, samedi à Alger, que l'Algérie s'employait à assurer la «continuité» de l'équilibre prévalant dans les marchés pétroliers dans le cadre des efforts entrepris, depuis 2016, par l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep) et des pays non-Opep.

Dans d'une déclaration à l'APS en marge d'une cérémonie d'attribution de logements, le ministre a fait savoir que «l'objectif principal demeure le maintien de cet équilibre afin de pouvoir mobiliser tous les moyens nous permettant de développer la production et l'ensemble des projets importants pour les secteurs de l'Énergie dans ces pays».



Les pays OPEP et non-OPEP examineront lors de la 176^e réunion ministérielle prévue le 1^{er} juillet à Vienne (Autriche) «les voies et moyens de stabilisation du marché au mieux des intérêts du consommateur et du producteur», a-t-il ajouté.

Concernant le taux de respect de l'accord Opep/non-Opep, M. Arkab a qualifié le projet de «réussi», en ce sens qu'il est accepté par l'ensemble des

Etats membres, rappelant, à cet égard, l'accord trouvé récemment concernant la reconduction de sa mise en oeuvre jusqu'à la fin de 2019.

«Tous les ministres des pays Opep et non-Opep sont d'accord sur ce principe», a-t-il ajouté.

Pour rappel, M. Arkab, également Vice-Président de l'Opep, participera, mardi 2 juillet, à la 6^e réunion ministérielle Opep/non-Opep.

Ces réunions devront «examiner l'état de l'évolution du marché pétrolier et ses perspectives», ainsi que «prendre les décisions à même d'assurer la stabilité des marchés conformément aux engagements de la déclaration de coopération signée entre ces pays».

AGRICULTURE:

La Banque mondiale clôture un projet pilote sur la culture hydroponique à Djibouti

La Banque mondiale a clôturé un projet pilote sur la culture hydroponique à Djibouti en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, a rapporté hier la chaîne nationale de Djibouti «RTD».

Il s'agit d'une méthode de culture hors sol qui consiste à faire pousser des plantes dans l'eau en y injectant des nutriments minéraux.

Elle permet de produire plus, avec moins d'eau.

On estime qu'elle représente une économie d'eau estimée à plus de 80%.

Rappelant que Djibouti souffre d'un déficit en terres cultivables et en eau qui aggrave les problèmes d'insécurité alimentaire et de production agricole, le secrétaire général du ministère djiboutien de l'Agriculture, Ali Del Waiss, a fait savoir à cette occasion que ce projet avait démontré sa faisabilité et son efficacité. Son collègue au secrétariat d'Etat à la Décentralisation, Mohamed Issa Faraj, a dit voir en la culture hydroponique une solution innovante et salutaire pour Djibouti et tous les pays du continent, car elle est synonyme de création d'emplois pour les jeunes.

Selon lui, dans un contexte de changement climatique, de sécheresses récurrentes, de dégradation des sols, la technologie de l'agriculture hydroponique constitue un atout et un moyen de lutte contre la malnutrition et, de manière générale, la pauvreté. A terme, a-t-il



ajouté, la culture hydroponique à Djibouti permettra d'améliorer les moyens de subsistance et de réduire la vulnérabilité des populations rurales et urbaines à travers l'accroissement de la productivité agricole qui favorisera une augmentation de revenus.

Dotée d'un climat aride, la République de Djibouti fait face aux effets du changement climatique qui entraînent de lourdes conséquences sur la vie des populations,

notamment rurales, plus exposées de par leur dépendance aux ressources naturelles.

Cette situation a contraint le pays à solliciter les institutions internationales et les partenaires de développement pour réaliser une série de projets visant à sécuriser les systèmes pastoraux et à encadrer les agro-éleveurs pour augmenter leur productivité, permettant aux populations rurales de s'adapter aux défis liés à leurs conditions de vie.

SUISSE:

La BRI appelle de nouveau à alléger la pression sur les Banques centrales

La Banque des règlements internationaux (BRI) a appelé hier une nouvelle fois à alléger la pression sur les Banques centrales afin «de garder du carburant» pour agir si l'économie mondiale devait ralentir, lors de la publication de son rapport annuel.

Depuis la crise financière de 2007-2008, les Banques centrales ont été fortement mises à contribution par le biais de mesures de politique monétaires extraordinaires qui ont permis de relancer la croissance mondiale, a insisté cette institution considérée comme la Banque centrale des Banques centrales.

«Nous observons depuis l'année dernière un ralentissement du

rythme de l'expansion», a cependant mis en garde son directeur général, Agustín Carstens, lors d'une allocution prononcée à l'occasion de la présentation de ce rapport annuel, soulignant que «si les perspectives à court terme demeurent positives, de nombreuses vulnérabilités pointent à plus long terme».

La BRI a en particulier mis en lumière le poids de la dette dans de nombreuses économies, les signes d'érosion de la rentabilité des banques qui pèsent sur leur capacité à financer l'économie, auxquels s'ajoutent les tensions commerciales qui agissent comme «un puissant frein» à la croissance. «Il convient de rappeler que les guerres

commerciales ne font aucun gagnant mais seulement des perdants», a insisté le directeur la BRI.

Les incertitudes que créent ces tensions pèsent sur la demande, assombrissent les perspectives d'investissement mais soulèvent aussi des questions quant à la viabilité des chaînes d'approvisionnement sur lesquelles s'appuient les entreprises et «l'avenir même du système commercial» dont dépend l'économie mondiale.

Le premier responsable de la BRI, qui était l'ancien gouverneur de la Banque centrale du Mexique, a appelé à trouver «un meilleur dosage» entre la politique monétaire, la politique budgétaire, les mesures macro-prudentielles et les

réformes structurelles afin de trouver d'autres leviers pour assurer la croissance.

Réduire la pression sur les Banques centrales doit ainsi permettre de «garder du carburant pour affronter de possibles vents contraires» à l'heure où l'économie mondiale est confrontée à de nombreuses incertitudes.

La BRI, une institution sise à Bâle, en Suisse, n'a eu de cesse d'exhorter les gouvernements à mettre en place des réformes structurelles, répétant à chaque publication que la marge de manœuvre des Banques centrales pour entamer une normalisation de la politique monétaire est étroite après une décennie de mesures de soutien à l'économie.

UE-VIETNAM:

Signature d'un accord commercial visant à supprimer 99% des droits de douane

Un accord commercial entre l'Union européenne et le Vietnam, qui doit permettre à terme de supprimer 99% des droits de douane sur les biens entre les deux parties, a été signé hier dans la capitale vietnamienne Hanoï.

«Nous voulons être certains du fait que le commerce de l'Union européenne dans cette région a un impact positif, d'où les conditions importantes intégrées à cet accord», a déclaré la commissaire euro-

péenne au Commerce Cecilia Malmström lors de la signature.

L'accord inclut des règles sur les conditions de travail, le respect de l'environnement et de la propriété intellectuelle, dans ce pays d'Asie en pleine croissance, qui sert d'atelier de production pour de nombreuses marques occidentales, notamment dans l'électronique et la confection.

Cet accord, dont les négociations ont été conclues en décembre 2015, a été approuvé par l'ensemble des

Etats membres, mais il devra encore être voté par le nouveau Parlement européen pour entrer en vigueur. L'Union européenne vise à consolider sa place au Vietnam, marché de plus de 95 millions de consommateurs, dont elle est l'un des principaux partenaires commerciaux. Les deux parties échangeront chaque année pour environ 50 milliards d'euros de biens et 4 milliards dans les services, largement au désavantage des Européens.

COMMERCE:

Le Japon reprend la chasse commerciale à la baleine

Le Japon relance officiellement aujourd'hui la chasse commerciale à la baleine, actant la décision prise il y a six mois de quitter la Commission baleinière internationale (CBI) et de s'affranchir ainsi d'un moratoire appliqué



durant trois décennies. «Nous estimons que les baleines sont des ressources marines comme les poissons et qu'elles sont utilisables sur la base de critères scientifiques», a expliqué à la presse un responsable du ministère japonais de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche.

«Nous déterminons des quotas de sorte à ne pas nuire aux espèces», a-t-il précisé. Le bateau-usine Nisshin Maru, navire amiral de la flotte baleinière nipponne, et plusieurs autres navires quitteront le port de Shimonoseki (sud-ouest), où trône une énorme statue de baleine, pour aller chasser des cétacés le long des côtes japonaises, dans la zone d'exclusivité économique de l'archipel. Une autre flotte partira de Kushiro (île septentrionale de Hokkaido). «Nous sommes tout excités par cette reprise de la pêche», a commenté Yoshifumi Kai, qui préside une association de pêcheurs.

CHINE:

Tenue de la 2^e Conférence mondiale sur le transport durable en mai 2020 à Pékin

La 2^e Conférence mondiale sur le transport durable des Nations unies, sera organisée en mai 2020 à Pékin (Chine), a annoncé, hier le ministère chinois des Transports. Le thème de la conférence sera le «Transport durable... Développement durable», a précisé Wu Chungeng, porte-parole du ministère.

Une équipe de l'ONU a effectué la première tournée d'inspection du 18 au 22 juin, et est parvenue à un consensus sur les préparatifs, a ajouté M. Wu. La première Conférence mondiale sur le transport durable s'était tenue à Achgabat, au Turkménistan en 2016.

G20:

L'Indonésie et la Corée du Sud envisagent la signature d'un accord commercial en novembre

L'Indonésie et la Corée du Sud envisagent la signature d'un accord commercial en marge du prochain Sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) prévu en novembre prochain, selon des médias indonésiens.

Les deux parties ont également négocié les termes d'un Accord de partenariat économique global (CEPA) durant le sommet du G20, tenu les 28 et 29 juin à Osaka au Japon, avec la participation du président indonésien, Joko Widodo, et la ministre indonésienne des affaires étrangères, Retno Marsudi. S'exprimant à cette occasion, M. Widodo a salué le gouvernement sud-coréen pour sa ferme volonté d'améliorer la coopération avec l'Indonésie et d'autres pays d'Asie du Sud-Est, se félicitant de la qualité des relations bilatérales.

Il a de même appelé à redoubler les efforts pour hisser leurs relations à un niveau supérieur durant les cinq prochaines années. De son côté, le président sud-coréen, Moon Jae-in, a souligné que son pays constitue un partenaire primordial de choix pour la construction d'infrastructures en Indonésie, compte tenu de son intérêt pour le système léger sur rail (SLR) et son expertise technologique dans ce domaine. Il a, de même, évoqué les avancées enregistrées dans le cadre du projet conjoint pour le développement d'un avion de chasse de nouvelle génération.

Par ailleurs, le prochain accord, qui coïncide avec la célébration du 30^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux parties, devrait renforcer davantage la coopération bilatérale qui a connu une évolution notable au cours des dernières années.

ALGER: Démantèlement d'une bande de malfaiteurs pour retrait de sommes d'argent de comptes postaux de personnes décédées

Les services de la Sûreté d'Alger ont démantelé une bande de malfaiteurs pour faux et usage de faux en écritures administratives et bancaires après avoir effectué des retraits de sommes d'argent de comptes postaux appartenant à des personnes décédées et arrêté 3 individus, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Cette affaire a été traitée par le service de wilaya de la police judiciaire d'Alger, représenté par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) suite à une information sécuritaire faisant état de retrait de l'argent des comptes postaux de personnes décédées, précise la même source.

Les enquêtes menées à cet effet se sont soldées par l'identification de l'un des mis en cause et après mandat de perquisition de son domicile, il a été procédé à la saisie d'un PC portable, une photocopieuse et une imprimante ainsi qu'un ensemble de modèles de papiers administratifs officiels non remplis, des cartes de la sécurité sociale et des permis de conduire.

Il a été procédé également à l'arrestation du mis en cause et à la saisie de deux passeports, de chèques postaux appartenant à plusieurs personnes, une somme d'argent en monnaie nationale (140.000 Da) et une autre en devise (1420 euros) et 3 téléphones portables.

D'autre part, l'exploitation des données tirées de l'ordinateur a révélé l'existence de plusieurs dossiers et modèles d'attestation de travail de sociétés nationale et privé ainsi que des pièces administratives falsifiées.

Dans ce cadre, deux individus ont été arrêtés dans cette affaire.

Après finalisation des procédures légales en vigueur, les trois mis en cause ont été délégués devant les juridictions compétentes qui ont placé deux individus en détention préventive et le troisième sous contrôle judiciaire.

BATNA: 4 morts et 2 blessés dans 2 accidents de la route

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans deux accidents distincts de la circulation survenus sur les routes de la wilaya de Batna, a-t-on appris samedi du responsable de l'information auprès de la direction de la Protection civile.

Le premier accident, qui a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi sur la route nationale 75 (RN 75) au lieu-dit "Draâ Lagbour" dans la commune de Seriana, a causé la mort de trois (3) personnes d'une même famille, la mère, âgée de 28 ans, et ses deux enfants, âgés de un (1) et de huit (8) ans, tandis que le père de cette famille ainsi que son fils, âgés respectivement de 38 et de 3 ans, ont été blessés, a indiqué à l'APS le lieutenant Hassan Yahia-Cherif.

Cet accident s'est produit suite à une violente collision entre le véhicule touristique à bord duquel se trouvait cette famille et un camion, a précisé le même responsable, notant que les blessés et les dépouilles mortelles ont été transférés aux urgences et à la morgue de la polyclinique de Seriana.

Le deuxième accident, qui a coûté la vie à un homme âgé de 58 ans, est survenu dans la commune de Boumagueur, suite au dérapage puis renversement d'un véhicule touristique sur la voie de la route nationale RN 78, a fait savoir la même source, notant que le corps sans vie de la victime a été transféré par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) de N'gaouis.

De leur côté, les services de sûreté territoriale compétents ont ouvert une enquête en vue de déterminer les circonstances exactes de ces accidents.

SAISON ESTIVALE 2019: 10 millions d'estivants attendus sur les plages de Skikda

Dix (10) millions d'estivants sont attendus cette saison à travers les 25 plages ouvertes à la baignade dans la wilaya de Skikda, a indiqué samedi le directeur local du tourisme de l'artisanat traditionnel, Larbi Mechri.

Ce nombre prévu est en constante évolution d'une année à l'autre à Skikda qui a accueilli sept millions estivants en 2017 et neuf millions en 2018, a affirmé ce responsable en marge de l'arrivée sur la plage de Larbi Ben M'hidi de la caravane nationale de promotion du tourisme initiée par l'Office national du tourisme (ONT).

Outre les paysages merveilleux des places de la wilaya et la qualité des services assurés par les structures hôtelières et sur les plages, cette évolution prévue s'explique aussi, a-t-il ajouté, par la réouverture des deux plages 1 et 2 de Tamanaret situées dans la commune de Chéraïa et restées interdites à la baignade pendant 20 ans.

D'une beauté exceptionnelle, ces deux plages attirent à la fois les amateurs de baignades et les épris de camping en forêt pour la nature vierge du site, son sable doré et sa végétation forestière luxuriante. L'accroissement des flux des estivants est favorisé également par la disponibilité de structures hôtelières et la qualité de leurs services, a encore estimé le directeur du tourisme qui a rappelé que la wilaya compte de 25 hôtels d'une capacité cumulée de 4.830 lits ainsi que des plages «propres» d'accès gratuits et des tarifs «réduits» de parkings. Selon M. Mechri, la wilaya de Skikda peut devenir la locomotive du tourisme dans l'Est du pays dans les prochaines années au regard des projets «gigantesques» qui y sont engagés dont les projets de 21 hôtels (6.700 lits) et un village touristique qui sera réceptionné en 2020 dans le cadre d'un partenariat algéro-saoudien. Pour Mme Amel Mezdad, chargée de communication à l'ONT, l'objectif de cette caravane est de



promouvoir les zones touristiques du pays auprès des touristes nationaux dans le cadre de la valorisation de la place du tourisme domestique dans l'économie nationale. Selon la même source, Skikda troisième étape de la caravane après les wilayas d'El Tard et Annaba recèle d'«énormes» potentialités pour convaincre les touristes de l'intérieur du pays.

La caravane composée d'une vingtaine de journalistes de la presse écrite et audiovisuelle ainsi que de blogueurs s'est rendue vers plusieurs établissements hôteliers implantés sur la plage de Larbi Ben M'hidi qui se préparent pour accueillir les visiteurs et a visité le projet d'un parc d'attractions aquatiques d'un investisseur privé. Un des estivants rencontré par l'APS et les autres membres de la caravane sur le sable doré de la plage Larbi Ben M'hidi, Ouameur, algérien établi en France, a affirmé avoir visité plusieurs plages européennes mais

aucune d'elle n'égale en beauté les plages de Rusicada. Il a également affirmé adorer la plage Jeanne d'arc (ancienne appellation de la plage Larbi Ben M'hidi) qu'il visitait tout jeune avec sa famille originaire de la wilaya d'Oum El Bouaghi avant d'émigrer vers la France. Sur la plage de Stora dernière halte de la caravane qui fourmillait de baigneurs, les mêmes avis ont été émis par les estivants dont Nacir Hamdi qui habite Annaba mais affirme préférer les plages de Skikda qui sont plus belles.

Les plages peu profondes favorisent la baignade des enfants et les prix des hôtels et des restaurants sont «raisonnables», assure de son côté Walid Bouhedjar, venu avec des amis passer deux jours sur la plage de la Carrière.

La caravane de l'ONT poursuivra sa course vers les wilayas de Bejaïa, Jijel, Tizi Ouzou et Boumerdès, a-t-on indiqué.

ENVIRONNEMENT: Plus de 800 sacs de déchets collectés durant la campagne de nettoyage de 4 forêts à Alger

Plus de 500 jeunes bénévoles parmi des scouts musulmans algériens (SMA), des associations de protection de l'environnement et des clubs verts des différentes maisons de jeune ont participé samedi à des opérations de nettoyage ayant ciblé 4 forêts à Alger où plus de 800 sacs de déchets ont été collectés et ce à l'initiative de la Direction de wilaya des forêts et de la ceinture verte, a-t-on constaté.

Cette opération de volontariat à laquelle ont participé des citoyens a permis la collecte de plus de 800 sacs plastiques de déchets d'une capacité de 20 kg à raison de 200 sacs au niveau des forêts de Bouchaoui, Belhedadi, Beni Messous, Bainem et Paradou à Hydra, où certains citoyens abandonnent les restes de leur nourriture, des boîtes en plastique et des bouteilles en verre et en plastique sans les mettre dans des sacs ou des bacs à ordures.

Selon la même source, la campagne a permis de nettoyer les pistes, passages et

bordures de routes des déchets, notamment des bouteilles en plastique et en verre, des feuilles et des journaux ainsi que du pain.

Mme. Saïdi a mis l'accent sur la contribution efficace de plusieurs entreprises publiques de la wilaya concernées par la protection de l'environnement, à l'image de Netcom, Extranet, Asrout et l'Entreprise de Génie rural, faisant état de la mobilisation de «tous les moyens matériels et humains» pour ramasser les déchets et restes de nourriture laissés par certains citoyens négligents et inconscients, au niveau des forêts d'Alger. «La première journée de volontariat, organisée il y a

quelques semaines pour le nettoyage de plusieurs sites forestiers d'Alger, à savoir les forêts de Bouchaoui, Kheuloufi-1 (Zeralda), La femme sauvage (Bir Mourad Rais), Beaulieu (Oued Smar), et Beni Merad (Bordj El Kiffane), a permis de ramasser 1300 sacs de déchets», a-t-elle rappelé.

La wilaya d'Alger recèle plus de 5.000 ha de forêts réparties sur 113 sites forestiers dont la majorité se trouve dans le tissu urbain.

La superficie des grandes forêts de la capitale comme celles de Maqtaa Kheira, Bouchaoui, Bouzareah, Ben Aknoun, Bainem et du 19 juin varie entre 300 et 600 ha.

ANNABA: Un enfant décédé et un autre blessé percutés par un camion citerne à El-Bouni

Un (1) enfant, âgé de deux (2) ans, a perdu la vie et sa sœur, âgée de neuf (9) ans, a été blessée lorsqu'un camion citerne les a percutés dans la cité Kherraza, relevant de la commune d'El Bouni., a-t-on appris samedi auprès de la Direction de la protection civile de la wilaya d'Annaba.

Ce drame, s'est produit dans la cité Kherraza lorsque le conducteur du

camion citerne qui approvisionnait en eau potable les habitants de cette cité, avait effectué une manœuvre dangereuse percutant de plein fouet les deux enfants, a expliqué la même source.

L'enfant qui a rendu l'âme sur place a été transféré par les éléments de la Protection civile à la morgue du Centre hospitalo-universitaire (CHU)

d'Annaba, a précisé la même source, soulignant que la fillette, souffrant de fractures et de blessures, a été évacuée au service des urgences médicales de cet établissement de santé publique.

Les services de sûreté territoriale compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

CANICULE EN FRANCE: 3 morts supplémentaires recensés dus aux pics de chaleur

La canicule exceptionnelle qui touche la France a causé la mort de 3 personnes supplémentaires dans le sud et dans l'est, rapportent samedi les autorités, portant à quatre le nombre connu de victimes de la chaleur dans le pays.



Dans le département du Vaucluse (sud) placé en alerte maximale, où le seuil des 40 C a été largement franchi vendredi, six personnes ont été hospitalisées en état d'hyperthermie depuis vendredi: l'une d'elles est décédée et pour une autre le «pronostic vital (est) engagé» a indiqué la préfecture citée par l'agence AFP.

En outre, deux personnes sont décédées jeudi dans la ville de Cernay, dans l'est: selon le maire, Michel Sordi, il s'agit d'un octogénaire et d'un ouvrier trentenaire, tous deux victimes de malaises probablement liés à la canicule.

Jeudi, un couvreur de 33 ans qui travaillait sur un toit en pleine chaleur dans l'ouest était également décédé.

Par ailleurs, une enquête a été ouverte après la mort d'un homme de 53 ans samedi matin au cours d'une épreuve cycliste qui n'avait pas été annulée malgré la canicule, selon le parquet.

L'homme «semble avoir fait un malaise alors qu'il était sur son vélo ce qui aurait entraîné sa chute au sol», indique dans un communiqué le procureur de la

République de Foix (sud), Laurent Dumaine. Il n'a pu être ranimé malgré les soins du médecin de course puis des services de secours.

Le procureur précise que le cycliste, qui avait déjà participé à l'épreuve et fourni un certificat médical pour s'inscrire, «ne présentait aucune pathologie particulière, était sportif, régulièrement suivi par un médecin et avait une bonne hygiène de vie».

Samedi dans la matinée, l'organisation avait décidé de ne faire courir que deux des quatre courses programmées pour la 25e édition de la cyclosportive l'Ariégeoise en raison de la canicule, sans pour autant annuler l'épreuve.

Mais vers 11h30, après avoir constaté plusieurs malaises, l'organisation a finalement décidé d'arrêter la course, a-t-elle indiqué sur son compte Facebook.

Depuis le début de la canicule lundi, huit décès ont été signalés au total en France (4), en Espagne (2) et en Italie (2).

La vigilance orange levée dans le Nord et l'Ouest

La vigilance orange pour la canicule a été levée dans le nord-ouest et ne concerne plus que 32 départements du pays, contre 75 la veille, a indiqué Météo France dimanche matin.

«Le rafraîchissement s'est bien amorcé sur le nord et sur une grande moitié ouest du pays», notait Météo France hier matin, ajoutant que l'épisode caniculaire se limite «maintenant à une grande partie est du pays».

Dans les départements maintenus en vigilance orange, «les températures maximales seront supérieures à 35 degrés», précise Météo France.

Ils se situent dans un grand tiers sud-est du pays, depuis l'Aude jusqu'au Bas-Rhin, en englobant le Massif central, la Côte d'Azur, les Alpes ou encore la Corse.

Une partie du pays notamment la région parisienne, avait été encore soumise à des températures suffocantes samedi au sixième jour d'une vague de chaleur exceptionnelle.

La journée de vendredi avait été marquée par un record absolu de près de 46 C dans le Midi.

RUSSIE: 3 morts et 348 blessés dans des inondations au sud du pays



Trois personnes dont un enfant, sont mortes et 348 autres ont été blessées dans des inondations qui ont touché la région d'Irkoutsk au sud de la Russie, indiquait samedi le ministère des Situations d'urgence.

«Quelque 348 personnes, dont 32 enfants, ont été blessées à la suite de ces inondations et 97 ont été hospitalisées», relève le ministère dans un communiqué.

Les secouristes ont, par ailleurs, réussi à évacuer 1161 personnes dont 261 enfants, relève la même source, ajoutant que 561 personnes ont été relogées dans 11 centres d'hébergement temporaire.

Les inondations ont touché près de 4042 maisons dans la région d'Irkoutsk, souligne la même source, ajoutant que les dégâts préliminaires sur les routes de la région sont estimés à 800 millions de roubles.

Des inondations ont touché dans la nuit de vendredi à samedi cinq districts de la région d'Irkoutsk, Nizhneudinsky, Taishet, Tulun, Chinsky et Zimin, où les affluents de la rivière Angara ont débordé à cause de fortes précipitations.

ÉTATS-UNIS: Un randonneur disparu retrouvé après une semaine en forêt

De longs jours à errer, dont cinq sans manger: un randonneur de 73 ans disparu depuis une semaine dans une forêt du sud de la Californie a été retrouvé sain et sauf samedi. Eugene Jo avait perdu le groupe avec lequel il marchait le 22 juin dans la forêt nationale d'Angeles, dans le sud de la Californie. Il a été retrouvé vivant samedi, assez en forme pour discuter et marcher un peu avec les sauveteurs, a précisé sur Twitter l'équipe de recherche et de secours de Montrose.

Eugene Jo n'avait plus rien à se mettre sous la dent depuis cinq jours et avait bu l'eau d'un ruisseau, ont précisé les secouristes. «Les températures étaient clémentes et le niveau des eaux est élevé avec les précipitations cette année», a souligné l'équipe de secours.

Plus de 70 personnes participaient aux recherches pour retrouver le septuagénaire, qui a été hélicoptéré vers un hôpital pour y passer des examens et se reposer, selon l'adjoint au shérif de Los Angeles.

CANICULE AU VIETNAM: Plusieurs forêts ravagées par des incendies

Plusieurs incendies de forêts se sont déclarés samedi au Vietnam suite à une vague de chaleur caniculaire qui sévit dans le pays réduisant ainsi à néant des dizaines d'hectares de couvert forestier, selon des médias.

Dans la province de Thua Thien-Hue, qui a enregistré des températures avoisinant les 40 degrés, des incendies se sont déclarés dans quatre zones forestières de 100 ha situées près des villes de Huong Tra et Huong Thuy, où plus de 100 pompiers ont été déployés pour venir à bout des flammes. Un incendie majeur a également été enregistré dans la forêt de pins près de la ville de Xuan An, dans la province d'Ha Tinh où plus de 1.000 pompiers, policiers et volontaires ont été déployés pour combattre le feu qui a été maîtrisé dans la soirée. Selon le Centre national de prévision hydrométéorologique, la vague de chaleur extrême devrait sévir encore pendant plusieurs jours dans les régions du centre et du nord du Vietnam. Cette vague de chaleur est due à de fortes dépressions dans l'ouest et à la mousson du sud-ouest, selon le centre qui ajoute que les températures devraient atteindre 39 degrés dans certaines zones. La température dans la capitale vietnamienne, Hanoi, devrait atteindre 39 degrés.

Les autorités sanitaires de la mégapole du nord du Vietnam ont fait état de deux décès à cause de la chaleur.

APS

ESPAGNE: Nouveaux incendies en Espagne, la canicule se poursuit

De nouveaux incendies touchaient samedi l'Espagne, où les températures restaient caniculaires comme dans le reste de l'Europe, ont annoncé les autorités.

Plus de 700 soldats, des centaines de pompiers, des avions bombardiers d'eau, des hélicoptères et des véhicules anti-incendie combattent quatre incendies dans le centre et le nord-est du pays où les températures atteignent 42 degrés Celsius.

Un incendie qui s'est déclaré vendredi soir dans la ville d'Almorox (centre) a déjà dévasté plus de 2.000 hectares, se propageant dans la région de Madrid et provoquant l'évacuation d'un village, selon les services de secours. A 60 km au sud-est, un autre foyer faisait rage près de



la ville de Tolède, forçant 22 résidents à évacuer la zone où des avions bombardiers d'eau venaient en aide aux pompiers combattant les flammes au sol, a indiqué le gouvernement régional. Un troisième incendie touchait la région, à 60 km à l'ouest d'Almorox. Dans le nord-est du pays, en Catalogne, un immense

feu qui s'était déclaré mercredi et a depuis détruit des milliers d'hectares a enfin été maîtrisé et «est en train d'être stabilisé», a annoncé le gouvernement régional dans un communiqué.

«Aujourd'hui (samedi), les conditions météorologiques restent extrêmes et les prochaines heures seront

cruciales et décisives, pas seulement pour cet incendie, mais aussi pour le reste du territoire», a nuancé la même source. Ces incendies se sont déclarés dans un contexte de canicule à l'échelle de l'ensemble du continent européen.

Certaines régions en France ont connu des records de température.

Selon la météo espagnole, le thermomètre dépassait samedi 36 degrés dans la majeure partie du pays, avec des pics à 40 degrés ou plus dans le centre, dont Madrid, et le sud.

Les météorologistes attribuent ce phénomène d'une intensité exceptionnelle pour un mois de juin à une vague d'air chaud arrivant du Sahara.

Un rafraîchissement est espéré dimanche.

M'SILA: 30 médecins spécialistes renforceront prochainement les établissements de santé de la wilaya

Trente (30) médecins spécialistes seront affectés «prochainement» dans la wilaya de M'sila, pour renforcer l'encadrement médical et améliorer la qualité des soins dans les établissements de santé de la capitale du Hodna, a-t-on appris dimanche auprès de services de la wilaya.

Ces praticiens sont spécialisés, notamment, dans les domaines de la gynécologie, la pédiatrie, l'anesthésie, l'orthopédie et en médecine interne.

Ils seront affectés «au cours du mois de juillet» dans les hôpitaux du chef lieu de wilaya, Ain El Melh, Sidi Aïssa, Magra, Boussaâda et Bensrou, a fait savoir la même source.

Ce premier groupe de praticiens spécialisés fait partie d'un total de 85 médecins qui devront rejoindre les établissements de santé de M'sila «dans les proches délais» afin de répondre aux besoins de la wilaya en matière de médecine spécialisée estimés à plus de 100 médecins spécialistes, a-t-on détaillé. La wilaya de M'sila ne dispose actuellement d'aucun spécialiste en gynécologie pour encadrer les quatre secteurs sanitaires de la wilaya, une situation obligeant les médecins généralistes activant dans les établissements de santé de la wilaya à transférer «quotidiennement» les parturientes vers les services de gynécologie des wilayas limitrophes, a-t-on expliqué. La wilaya de M'sila dispose de six (06) établissements hospitaliers d'une capacité de 1289 lits, où sont employés 3,266 médecins et paramédicaux.

ORAN: Une première intervention de transplantation hépatique et de greffe de la membrane amniotique de la cornée bientôt assurée à l'hôpital militaire

L'hôpital militaire régional universitaire d'Oran «Dr. Mohamed Amir Benaïssa» de la 2^{ème} région militaire, compte réaliser une première intervention de transplantation hépatique et de greffe de la membrane amniotique de la cornée, a-t-on appris, samedi, du directeur général de cet établissement hospitalier. Le Colonel Belakhel Salah Eddine a déclaré à l'APS, en marge des travaux de la première journée de greffe des membranes, organisée par cet établissement sanitaire, que «l'hôpital militaire effectuera en 2019-2020, la première opération de transplantation hépatique et de greffe de la membrane amniotique de la personne atteinte d'ulcère de la cornée».

Le même responsable a ajouté que «la première opération de transplantation hépatique se assurée par des spécialistes nationaux et étrangers alors que la greffe de la membrane amniotique de la cornée se fera, en collaboration avec l'établissement spécialisé ophtalmique d'Oran». Le même établissement hospitalier effectuera bientôt des opérations de greffe de cellules souches alors que greffes selon le colonel Belakhel Salah Eddine rappelant dans ce contexte que «l'établissement sanitaire avait effectué 30 interventions d'autogreffes de cellules souches».

L'hôpital est parmi les premiers établissements ayant effectué des interventions de greffe rénale à 103 malades, selon la même source qui a signalé que cet hôpital possède des moyens techniques et matériels ainsi que des spécialistes dans le domaine de la greffe rénale et des cellules souches lui permettant de mener ce genre d'opérations médicales délicates, lancées au début avec le concours d'étrangers et assurées actuellement par des spécialistes de cet hôpital militaire. Pour rappel, la première journée de greffe rénale et des cellules souches, ouverte samedi par l'adjoint chef de la 2^{ème} RM, le Général major Hadj Djamel Laaroussi, s'inscrit dans le cadre du plan des manifestations scientifiques et techniques élaborés par l'Etat-major de l'ANP.

MAGHREB: Vers la création d'une Union maghrébine des associations d'infirmiers et paramédicaux

L'Algérie abritera durant le premier semestre de l'année 2020, le congrès constitutif de l'Union générale des soins infirmiers et paramédicaux du Maghreb arabe, en présence des associations représentant le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie et le pays organisateur, en attendant la confirmation de la Libye a-t-on appris, samedi, à Ain Témouchent, des initiateurs du projet.

Le chef du département de génie pédagogique à l'Institut national pédagogique de formation paramédicale d'Alger, Yahia Chérif Mourad, a rappelé en marge du 9^{ème} forum international sur la santé à Ain Témouchent, que «lors des journées maghrébines paramédicales tenues en mars dernier à Sousse (Tunisie), les participants venus de Tunisie, du Maroc, de Mauritanie et d'Algérie ont adopté le principe de la tenue en Algérie du congrès constitutif de l'Union générale des associations d'infirmiers et paramédicaux du Maghreb arabe».

«Il est prévu que la wilaya d'Ain Témouchent abrite ce congrès constitutif», a encore précisé Yahia Chérif Mourad, signalant que des démarches sont en cours pour concrétiser cette idée durant le premier semestre de 2020. L'enseignement en paramédical de l'Institut supérieur d'infirmier de Sfax (Tunisie), Mounir Benyahia, a souligné que le colloque de Sfax a permis de préparer la plateforme de ce congrès maghrébin.



«Nous espérons que ce futur espace soit celui des échanges d'expériences entre professionnels et des auxiliaires de soins infirmiers des pays maghrébines.

L'Algérie dispose de tous les moyens pour garantir la réussite de ce genre de rendez-vous», a-t-il ajouté.

Le même intervenant a rappelé que parmi les objectifs escomptés de cet espace réglementaire figurent «l'unification des méthodes pédagogiques entre profes-

sionnels du paramédical et l'examen des réformes escomptées du système éducatif dans le cadre du système LMD en paramédical».

Mounir Benyahia a insisté sur l'importance de s'ouvrir sur le travail associatif, de se concentrer sur la formation continue, d'intensifier des mécanismes de partenariat «car le développement des sciences infirmières nécessite celui des programmes de recherche», a-t-il estimé.

Dans ce même contexte, le

président de l'association maghrébine des sciences d'infirmier et techniques sanitaires, Habib Kerroum, a souligné que «la ville de Sousse a vu, en mars dernier, la signature du procès-verbal de la réunion préparatoire de la création de la future union maghrébine qui englobera des associations d'assistants médicaux».

«Nous sommes entraînés à poursuivre cette démarche pour créer cette union d'infirmiers des pays du Maghreb arabe.

La Libye qui n'a pu assister à la rencontre de Sousse conservera son siège au sein de cette association maghrébine», a-t-il ajouté.

Les participants ont également souligné à l'ouverture du 9^{ème} Forum international de la santé à l'établissement hospitalier «Dr Benzedjeb» d'Ain Témouchent ce genre de rencontres qui permet d'échanger des expériences et promouvoir des mécanismes de formation en spécialités liées aux normes de la qualité et de la sécurité au sein des établissements sanitaires.

GHARDAÏA: Nette régression de la méningite virale

La situation épidémiologique de la méningite virale dans la région de Gharadaïa est en «nette» régression et «ne suscite pas d'inquiétude», a affirmé dimanche à l'APS le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya.

Réagissant aux inquiétudes qui ne semblent pas se dissiper malgré les assurances et les dispositifs mis en place par les autorités sanitaires locales, Ameur Benaïssa a rassuré de la maîtrise de la situation, signalant que «le nombre de cas observés ces derniers jours est en nette régression».

Au total 135 cas de méningite virale sans causer de décès ont été diagnostiqués dans différentes localités de la wilaya de Gharadaïa depuis le début de l'année en cours, a fait savoir le DSP, précisant que ces cas «isolés» de méningite «ne suscitent aucune inquiétude».

Tous les patients atteints de cette pathologie ont subi les analyses biologiques nécessaires et ont bénéficié des soins médicaux appropriés, a-t-il souligné, indiquant qu'une étude épidémiologique a été lancée pour déterminer l'origine et les causes de cette pathologie virale.

Un dispositif visant à assoir surveillance épidémiologique axée sur la détection, la déclaration immédiate, la riposte et l'endiguement rapide de la méningite épidémique a été mis en place à travers l'ensemble des structures sanitaires et autres cabinets médicaux (privé ou public), a assuré le directeur de la Santé.

Des opérations de sensibilisation de proximité ont été lancées dans les différents quartiers de la wilaya, à travers les mosquées et la radio locale ainsi qu'une

distribution de dépliants sur l'impératif du maintien d'un niveau d'alerte permanent pour éviter la propagation de cette pathologie. L'objectif est de sensibiliser les parents aux premiers symptômes de la méningite pour réagir et s'en tenir aux règles d'hygiène ainsi que la vaccination de leurs enfants. La méningite est une infection des tissus qui enveloppent le cerveau, appelés les méninges. Elle peut être provoquée par un virus, sous sa forme bénigne qui nécessite seulement un traitement symptomatique, mais aussi par des bactéries, ce qui provoque des formes graves et contagieuses de la maladie. Elle peut être contractée par un contact avec une personne infectée, un voyage dans un pays tropical, ou tout simplement après une infection locale, respiratoire ou ORL, a-t-on indiqué.

DIABÈTE: Les sociétés savantes plaident pour le remboursement des molécules innovantes en Algérie

Les sociétés savantes spécialisées en diabétologie, en endocrinologie et en médecine interne, ont plaidé, samedi à Alger, pour le remboursement des molécules innovantes par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

Lors d'un congrès sur le diabète organisé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le chef du service de diabétologie-endocrinologie au Centre hospitalo-universitaire Hassani Isaad de Beni Messous, Pr. Mourad Semrouni a affirmé que certains médicaments innovants avaient été inscrits sur la

nomenclature des produits destinés au traitement de cette maladie et d'autres seront fabriqués prochainement au niveau local.

Il a appelé, à ce propos, à la nécessité de «rembourser ces médicaments dont l'efficacité a été prouvée dans les pays qui les utilisent». «Les prix des médicaments produits localement seront accessibles à toutes les franges de la société», a précisé le spécialiste, indiquant que l'idée préconçue sur l'inefficacité de ces médicaments était fautive et infondée et leur remboursement à l'avenir réduira les coûts de la CNAS d'une part et prémunira le patient contre

d'éventuelles complications du diabète d'autre part». Dans ce cadre, le Pr. Semrouni a appelé le ministère de Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale à avoir pleinement confiance en les experts cliniques et à ne pas douter de leurs compétences. Les résultats positifs de ces médicaments ont été démontrés par les études cliniques et les données mondiales sur le diabète, a-t-il soutenu.

D'autre part, le même responsable a regretté «un manque d'adaptation aux évolutions survenues, ces dernières années, de par le monde, en termes de prise en charge du diabète, en dépit

des potentialités et des compétences dont recèle l'Algérie».

De son côté, le chef de service de médecine interne de l'établissement public hospitalier (EPH) de Birtraria, Pr. Amar Tebaïbia a mis l'accent sur l'impératif d'établir un consensus thérapeutique, en coordination avec la CNAS, ajoutant que les sociétés savantes œuvrent en collaboration avec celle-ci, en recommandant le remboursement des nouvelles molécules dans le but de rationaliser les dépenses, préserver l'équilibre de la Caisse et éviter tout gaspillage.

MÉDECINE PHYSIQUE: La formation des corps auxiliaires, une priorité

La formation des corps auxiliaires médicaux intervenant dans la réadaptation fonctionnelle a été samedi au centre des travaux de la 4^e édition des Journées internationales de Médecine physique et de réadaptation (MPR) ouverte vendredi à Oran.

Cette édition, ouverte vendredi pour trois journées d'activités, se distingue des précédentes par «davantage d'ateliers thématiques au profit des acteurs chargés de la prise en charge des patients souffrant de troubles fonctionnels», a indiqué le président du comité d'organisation, Pr. Khaled Layadi.

«La formation continue est au cœur de cette rencontre qui permet aux jeunes praticiens de consolider leurs compétences à la faveur des ateliers techniques dédiés à différentes pathologies invalidantes», a fait valoir Pr. Layadi, également chef de service de MPR du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO).

Plus de 400 participants, entre compétences nationales et étrangères, sont réunis lors de cette manifestation scientifique qui constitue «une opportunité pour l'apprentissage et la maîtrise des techniques», a-t-il souligné.

Dans cet objectif, pas moins de 14 ateliers sont proposés aux professionnels de la santé concernés, à l'instar des kinésithérapeutes, des ergothérapeutes, des psychomotriciens, des neuropsychologues et des orthophonistes.

La kinésithérapie respiratoire, les troubles urinaires fonctionnels chez l'enfant, les pathologies sportives, la rééducation de la maladie de Parkinson et l'aromathérapie dans la gestion de la douleur figu-



rent parmi les thématiques des séances de formation.

Les travaux de cette 2^{ème} journée ont été ainsi marqués par des communications autour de sujets relatifs, entre autres, à la rééducation des entorses de la cheville chez le sportif, au diagnostic pour athlètes avec handicap moteur et à la correction chirurgicale des scoliose.

Les ateliers de la première journée avaient été, quant à eux, consacrés à la spasticité qui peut se déclarer chez l'enfant suite à des complications au cours de la grossesse ou à un traumatisme crânien, empêchant l'irrigation sanguine normale du cerveau. «La

technique thérapeutique spécifique à la spasticité a été actualisée au service de MPR du CHU d'Oran et ce, conformément aux recommandations des sociétés savantes», a relevé Pr.

Layadi, rappelant que son service a pris en charge avec succès plusieurs enfants ayant souffert de cette pathologie.

Ces Journées scientifiques sont co-organisées par le service de MPR du CHU d'Oran et l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES), avec le soutien de plusieurs acteurs de l'industrie pharmaceutique nationale à l'instar du groupe public «Saidal».

SELON LA PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE NEUROCHIRURGIE, PR. SOUAD BAKHTI : Plaidoyer pour le développement de réseaux de communication entre les disciplines médico-chirurgicales

La présidente de la Société algérienne de neurochirurgie, Pr. Souad Bakhti, a souligné samedi à Oran la nécessité de développer des réseaux de communication entre les différentes disciplines médico-chirurgicales au niveau des établissements de santé.

«Il est nécessaire de développer des réseaux de communication entre les différents services au niveau des établissements de santé afin d'assurer une meilleure prise en charge des malades», a souligné à l'APS la spécialiste, en marge de l'ouverture du 34^{ème} Congrès national de la neurochirurgie.

«Ces réseaux de communication nous permettront d'établir une action pluridisciplinaire qui va aider à l'amélioration des conditions et des délais des transferts des malades vers les services adéquats», a-t-elle précisé, notant qu'un tel dispositif donnera une meilleure efficacité dans l'action, notamment à travers la concertation continue et contribuera



également au développement de la formation continue des résidents.

«Cette plateforme de communication interne aura pour but de trancher collectivement par les différentes spécialités sur l'orientation adéquate des malades, notamment en termes de chirurgie», a encore expliqué la praticienne.

«La société algérienne de la neurochirurgie est entraînée de réfléchir sur les formes et les possibilités d'établir ces réseaux de communication, dont la création demande impérativement des

moyens technologiques et matériels comme la télémédecine», a-t-elle relevé, relevant la nécessité de constituer des équipes pluridisciplinaires.

«Chaque spécialité hospitalière doit s'ouvrir sur les autres spécialités», a-t-elle recommandé. La spécialiste s'est félicitée, par ailleurs, des avancées réalisées en Algérie dans le domaine de la neurochirurgie, notamment en matière de chirurgie des mouvements anormaux, de chirurgie de l'épilepsie, de l'endoscopie et de

la neurochirurgie pédiatrique entre autres.

Pour sa part, le président du comité d'organisation de ce congrès national, le Pr.

Bachir Bellebna a souligné l'avancée réalisée en termes de traitement de la maladie de Parkinson, notamment par l'intégration progressive des pratiques thérapeutiques modernes, ayant abouti à la réduction des délais d'hospitalisation et à l'amélioration du mode de vie des malades.

D'éminents chirurgiens, nationaux et étrangers, dont le professeur français d'origine algérienne, Benabid Alim Louis, prix Nobel américain en médecine, pour sa création innovante du traitement de la maladie de Parkinson, prennent part à cet événement scientifique de deux jours, abrité par l'EHU «1^{er} novembre» d'Oran.

«La neurovasculaire», «la cancérologie», «le fonctionnel Parkinson», «l'endoscopie» et autres thèmes figurent au menu de cette rencontre.

AIN TÉMOUCHENT: Respecter les normes de la qualité et sécuriser les soins au sein des établissements sanitaires

La 9^{ème} édition du Forum international de la santé, organisée à l'hôpital «Dr Benzerdjeb» d'Aïn Témoüchent, a été axée sur plusieurs thèmes liés aux normes de la qualité et à la sécurité des soins au sein des établissements de santé.

«Le management de l'acte d'infirmier, de part ses portées techniques et pratiques, a constitué l'un des thèmes de ce forum, outre la mise en place de projets et plans d'action de gestion du traitement d'un assuré pour atteindre des normes internationales en matière de thérapies sanitaires», a souligné le Dr.

Abdessaïem Khodja, président du conseil médical de cet établissement hospitalier.

Cette 9^{ème} édition porte sur des ateliers, en présence des praticiens et de paramédicaux nationaux et de Tunisie, du Maroc et de Mauritanie en plus d'experts européens.

Les participants ont échangé leurs expériences et informations sur divers thèmes relevant de leurs spécialités. Par ailleurs, en marge du Forum, le staff médical de l'hôpital d'Aïn Témoüchent a assuré plusieurs interventions chirurgicales délicates et complexes, encadrées par le professeur Madjid Khoury de l'hôpital Necker de chirurgie pédiatrique de Paris sur des enfants souffrant de malformations congénitales. Cette manifestation scientifique de trois jours se poursuit en présence de plus de 250 participants.

Elle aborde des thèmes en relation avec les normes de la qualité, la sécurisation des soins au sein des établissements sanitaires, a rappelé le directeur de l'hôpital, Abdelhamid Zerdaoui.

Il a estimé que cette manifestation est une occasion pour faire découvrir des expériences réussies de son hôpital surtout en chirurgie cardiovasculaire et chirurgie de la scoliose chez l'enfant.

NEUROCHIRURGIE: Des résultats encourageants pour le traitement de la tétraplégie

Les résultats des travaux sur le traitement de la tétraplégie qui viennent d'être publiés «sont déjà encourageants», a estimé samedi à Oran le Pr.

neurochirurgien français d'origine algérienne, Alim Louis Benabid, prix Nobel américain en médecine pour sa création innovante du traitement de la maladie de Parkinson.

«Nous venons d'obtenir des résultats encourageants sur des travaux de traitement de la tétraplégie chez un malade. Ces résultats viennent d'être publiés», a souligné le Pr. Benabid qui s'exprimait devant la presse en marge de l'ouverture du 34^{ème} Congrès national de neurochirurgie. Il s'agit d'une nouveauté «assez spectaculaire» en matière de traitement de cette pathologie, dont les travaux sont dirigés par le Pr. Benabid, originaire de Bordj Bou Arreridj. Cette avancée devra en profiter aux disciplines para-olympiques, à savoir le handisport.

Les travaux ont débuté il y a 24 mois sur un malade, atteint de tétraplégie complète et contraint de rester cloué au lit.

Cette expérience thérapeutique, une première dans le monde, lui a permis déjà de piloter son fauteuil roulant et mener d'autres pratiques, selon ce chercheur en médecine, qui a fait savoir que les travaux pourront donner des résultats plus poussés.

Par ailleurs, ce spécialiste a salué l'appui des pouvoirs publics algériens au développement de la neurochirurgie, qui nécessite, selon lui, d'importants moyens financiers et technologiques, en plus d'une formation qualitative continue.

D'éminents chirurgiens, nationaux et étrangers, prennent part à cet événement scientifique de deux jours, abrité par l'EHU «1^{er} novembre» d'Oran.

«Le neuro-vasculaire», «la cancérologie», «le fonctionnel parkinson», «l'endoscopie» et d'autres thèmes encore figurent au menu de cette rencontre scientifique.

TENDINITE

Causes et effets

Les tendinites (ou tendinopathies) sont des inflammations des tendons, la partie terminale des muscles à l'endroit où ils s'attachent aux os. Ces inflammations peuvent être intenses, au point de gêner les gestes de la vie quotidienne. Leur traitement associe repos, médicaments anti-inflammatoires et conseils de prévention des rechutes.

Quels sont les symptômes des tendinites ?

En cas de tendinite, des douleurs apparaissent au niveau du tendon. La peau située à cet endroit est, dans certains cas, rouge et chaude au toucher. Parfois, on entend et on sent le frottement du tendon dans sa gaine. La douleur peut être très vive. On distingue différents types de tendinites selon leur degré de gravité : La tendinite de type I : la douleur apparaît lorsqu'on commence à solliciter le tendon, mais disparaît lorsqu'on bouge.

La tendinite de type II : la douleur persiste et augmente au cours de l'effort.

La tendinite de type III : la douleur est présente au-delà de l'effort, gêne les gestes de la vie courante et empêche l'entraînement. Toutes les parties du tendon peuvent être atteintes : le corps du tendon (tendinite proprement dite) ou la partie reliée à l'os (tendinite d'insertion). Quelquefois, ce sont les gaines qui entourent les tendons, et dans lesquelles ils coulisent, qui sont touchées. Les tendinites affectent de très nombreuses parties du corps : hanche, cuisse (tendinite des adducteurs), genou (tendinite du fascia lata ou syndrome de l'essuie-glace ; tendinite des ischio-jambiers ou syndrome de la patte d'oie ; tendinite rotulienne), coude (tennis-elbow), épaule et omoplate (tendinite du sus-épineux), poignet, talon, cheville, pouce, etc.

Quelles sont les causes des tendinites ?

Les tendinites sont dues à une fatigue des tendons. Les fibres endommagées enfant, s'enflamment et la synovie (le liquide qui les lubrifie) se modifie. Le tendon ne coulisait plus avec aisance dans sa gaine et le frottement qui en résulte provoque des douleurs. Une tendinite survient en général à la suite d'une sollicitation prolongée inhabituelle (utilisation intensive d'un clavier d'ordinateur ou de piano, tricot, jardinage, marche prolongée ou entraînement sportif trop intense) ou à cause du frottement du tendon sur un os. Certains traitements antibiotiques (quinolones) sont aussi susceptibles de provoquer des tendinites. Certains sports sont particulièrement prédisposés aux tendinites du fait de leur morphologie : plante des pieds tournée vers l'extérieur ou vers l'intérieur, angle de rotation des chevilles trop important, etc. Mais la plupart des tendinites liées au sport sont dues à des erreurs : entraînement excessif, absence ou insuffisance d'échauffement, mauvais gestes techniques, répétition prolongée du même geste, matériel inadéquat ou mal réglé, alimentation déséquilibrée, déshydratation, etc. L'exemple le plus connu est le tennis-elbow.

Qu'est-ce que le tennis-elbow ?

Il s'agit d'une tendinite qui peut provenir d'une pratique trop intensive des sports de raquette, notamment chez les joueurs de plus de 45 ans qui reprennent soudain un entraînement régulier et intensif. Cete



blesse sportive peut aussi être due à une mauvaise technique ou à un cordage trop tendu. Dans un premier temps, le sportif a mal à l'extérieur du coude en jouant. La gêne peut irradier dans le bras et jusqu'à la main. Les douleurs peuvent ensuite survenir lors de gestes quotidiens : serrer une main, tenir une casserole, tourner une clef dans la serrure, etc.

Quelles sont les complications éventuelles des tendinites ?

Lorsqu'elle n'est pas traitée de façon adaptée, une tendinite peut devenir tenace. Le tendon et sa gaine se collent l'un à l'autre et se calcifient, ce qui provoque des douleurs et diminue la mobilité de l'articulation.

Que puis-je faire en cas de tendinite ?

Le froid calme la douleur et atténue l'inflammation. Posez une poche à glace sur la zone enflammée. Placez un linge humide entre la poche de glace et la peau. Ne dépassez pas vingt minutes d'application à la fois, avec vingt minutes à température ambiante entre deux applications successives.

En phase aiguë, afin de limiter l'inflammation, ménagez ou immobilisez le tendon et sa gaine avec un bandage élastique, par exemple. Le repos est un des traitements les plus efficaces pour soulager une tendinite.

Que fait le médecin face à une tendinite ?

Il propose des mesures pour mettre le tendon au repos et calmer l'inflammation (médicaments, infiltrations). Il peut bander l'articulation, poser une attelle ou un plâtre

Il doit être adapté : l'échauffement devra être complété avec des étirements et des assouplissements généraux pour préparer les muscles et les articulations à l'effort et aux contraintes. Viendront ensuite les gestes spécifiques à chaque sport. Cela consistera la plupart du temps à effectuer quelques mouvements propres à la discipline, comme les smashes du volleyeur, le service du tennismen, le shot du footballeur, etc.

Il doit devenir un automatisme : l'échauffement peut être considéré comme une sorte de rituel qui précède l'effort. Il permet au sportif de se préparer mentalement et de se concentrer avant l'épreuve ou l'entraînement. Prenez des cours. Lorsqu'on commence la pratique d'un nouveau sport, il est indispensable de prendre des conseils et de suivre des cours pour bien en maîtriser les aspects techniques. Un moniteur ou un entraîneur apprend à ses élèves les bons gestes et les postures correctes. Buvez. Lors d'un effort, l'organisme a besoin d'eau pour compenser les pertes liées à la transpiration, à la respiration et la production d'énergie. Une hydratation suffisante avant, pendant et après l'effort peut avoir de nombreuses conséquences, bénignes ou graves : tendinite, mais aussi crampes, malaise, coup de chaleur, etc.

Équipez-vous correctement. Un bon matériel d'entraînement est indispensable pour prévenir les accidents et les maladies liés au sport. Des chaussures adaptées au sport pratiqué, au terrain ainsi qu'au poids et au pied du sportif réduisent fortement les risques de développer des problèmes de l'appareil locomoteur. Récupérez après l'effort. Une séance de sport doit être complétée par une séance d'étirements caractérisée par des exercices de contraction, de relâchement et d'étirement. Outre le fait d'aider au retour au calme, les étirements après le sport aident à prévenir les problèmes tendineux et musculaires.

Faites des pauses. Quelle que soit l'activité que vous pratiquez (sport, jardinage, bricolage, etc.), intercalez des pauses régulières à une activité qui implique des mouvements répétés.

et prescrire des médicaments anti-inflammatoires. Les cas échant, des méthodes adéquates de kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle contribuant à la guérison d'une tendinite.

Comment prévenir la tendinite ?

Echauffez-vous. Pour être efficace, un échauffement doit suivre quelques règles de base. Il doit être suffisamment long ; au moins dix minutes sont nécessaires pour que les tendons soient préparés.

Il doit être progressif : la sollicitation doit être de plus en plus importante et de plus en plus rapide. Pour de nombreux sports, cela commencera par une petite course de plus en plus rapide.



CONTUSIONS QUE FAIRE CONTRE CES BLESSURES ?

Une contusion est une blessure sans gravité apparente, produite par un choc sans qu'il y ait déchirure de la peau. Elle se soigne habituellement sans intervention médicale, mais peut requérir des soins locaux et des médicaments contre la douleur.

Quels sont les symptômes des contusions ?

La région atteinte est sensible au toucher et douloureuse lorsque l'on bouge. Parfois, une tache bleu violacé apparaît, qui devient par la suite jaune ou verdâtre, signe d'un épanchement de sang (ecchymose) sous la peau. Parfois, une poche de sang peut s'installer (hématome) et déformer la région atteinte. En général, les contusions guérissent sans complication. Il peut être nécessaire de s'assurer, auprès d'un médecin, de l'absence d'entorse ou de fracture.

Quelles sont les causes des contusions ?

Les contusions sont dues à des chocs ou des coups. Le heurt provoque des lésions des organes de la région blessée: fibres musculaires, tendons, petits vaisseaux sanguins, terminaisons nerveuses, etc. Les contusions sont très fréquentes chez les sportifs (la célèbre « béquille »).

Comment prévenir les contusions ?

Portez des protections pour les sports qui en requièrent.

Avant de pratiquer un sport, une visite à un médecin du sport permettra d'adapter votre entraînement à votre morphologie et vos spécificités physiques ou médicales.

Les coups sur le tibia et la talonnade

Dans les sports de combat ou les sports collectifs, les coups sur le tibia ne sont pas rares. Dans ce cas, il faut refroidir immédiatement le tibia avec un spray réfrigérant ou, à défaut, une éponge imbibée d'eau glacée. La prévention de ces coups repose bien sûr sur l'utilisation de protège-tibias.

La talonnade est une douleur du talon suite à une chute ou à une réception brutale (saut, gymnastique, etc.). On la soigne en appliquant de la glace et un anti-inflammatoire local sous un pansement. Il faut éviter de poser



le pied pendant deux jours et cesser le sport pendant deux à quatre semaines. Des talonnettes en mousse ou en silicone permettront de reprendre la marche en douceur.

Que faire en cas de contusion ?

Dans l'immédiat, limitez le gonflement en appliquant la règle « GREC » qui signifie :

- G : Glace
- R : Repos
- E : Élévation du membre
- C : Compression de la lésion avec un pansement compressif

L'application de compresses froides ou de poches de glace calme les douleurs et empêche la partie lésée d'enfler exagérément. Ne placez jamais de glaçons en contact direct avec la peau (risque de gelure), mais entourez-les de plastique et d'un linge, par exemple. La durée de l'application ne doit pas dépasser vingt minutes. Attendez ensuite vingt autres minutes, avant de recommencer. Après l'application de glace, entourez l'endroit blessé d'un pansement compressif pour empêcher le gonflement de progresser. Renouvelez les phases de refroidissement et de compression trois fois

par jour, pendant deux jours.

Maintenez le membre blessé en position surélevée (au moins 45° pour la jambe), cela fait régresser le gonflement plus rapidement, ou l'empêche de s'aggraver.

Si la peau n'est pas lésée, vous pouvez appliquer des crèmes ou des gels anti-inflammatoires et antalgiques. En cas de douleur, on peut prendre un antalgique par voie orale.

Que fait le médecin en cas de contusion ?

Le médecin examine la région lésée. Il prescrit éventuellement des médicaments pour réduire la douleur et le gonflement. S'il suspecte une fracture, il prescrit des radiographies.

Quels médicaments contre les contusions ?

Les médicaments ne dispensent pas des mesures qui visent à limiter le gonflement : application de froid, élévation et mise au repos du membre blessé.

La prise orale d'un médicament antalgique permet de soulager la douleur, à condition d'éviter l'aspirine, qui pourrait aggraver les saignements. La plupart des anti-inflammatoires non stéroï-

diens (AINS) destinés à traiter les contusions surviennent après un traumatisme nécessitant une prescription médicale.

Des médicaments contenant des enzymes sont proposés en traitement d'appoint pour lutter contre le gonflement.

Leur intérêt n'a pas été réellement démontré. Si la peau ne présente pas de plaie, il est possible d'appliquer sur la zone lésée un traitement local pour soulager la douleur et limiter la formation d'un gonflement. Ces traitements antalgiques locaux contiennent des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), seuls ou en association avec d'autres substances antalgiques.

D'autres traitements locaux contenant diverses substances telles que l'arnica, des anesthésiques locaux ou encore une substance proche de l'héparine (un anticoagulant naturel) peuvent également être utilisés sans prescription médicale.

En cas de persistance de la douleur ou du gonflement au-delà de trois jours, prenez un avis médical. Par ailleurs, il existe dans les pharmacies et les parapharmacies des sprays réfrigérants, ainsi que des produits de massage à appliquer sur les bosses.

Comment soigner une tendinite ?



La première mesure à prendre est de mettre le tendon au repos en l'immobilisant.

Pour soulager la douleur, la prise d'un médicament antalgique (paracétamol par exemple) est conseillée. La prise d'un médicament anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS), comme l'ibuprofène, le kétoprofène ou le naproxène, peut également être prescrite en phase aiguë.

Lorsque le repos du tendon est resté sans résultat, le médecin peut également décider de prescrire une infiltration. Il s'agit d'injecter une solution contenant un corticoïde (« cortisone ») à proximité du tendon douloureux. Le corticoïde agit localement contre l'inflammation. L'injection doit être pratiquée sous contrôle médical. En cas d'injection unique, les effets indésirables généraux des corticoïdes ne surviennent pas.

En phase aiguë, l'application d'une crème ou d'un gel à base d'anti-inflammatoire (AINS) peut également être proposée. Elle peut soulager la douleur dans le cadre d'affections traumatologiques sans gravité, sans présenter les effets indésirables des AINS par voie orale. La plupart de ces traitements locaux sont disponibles sans ordonnance. Les gels contenant du kétoprofène peuvent être à l'origine de réactions de photosensibilité. Les zones traitées avec le gel doivent être recouvertes par un vêtement pour ne pas être exposées au soleil, même voilé, pendant toute la durée du traitement et pendant les 15 qui suivent son arrêt.

Il existe également des médicaments d'homéopathie et des oligoéléments indiqués en cas de tendinite. Néanmoins, si les symptômes persistent, un avis médical est nécessaire.

BURKINA FASO: Au moins trois morts dans un conflit intercommunautaire dans l'ouest

Au moins trois personnes ont été tuées samedi à Sitouina dans la province de la Comoé, dans l'ouest du Burkina Faso, à la frontière avec la Côte d'Ivoire, annoncent les médias citant des sources sécuritaires.

Plusieurs personnes ont également été blessées dans les affrontements selon un habitant.

Confronté à la montée des attaques terroristes depuis 2015, le Burkina Faso fait face aussi à des conflits inter-communautaires.

Récemment, au moins deux personnes ont été tuées dans un conflit lié au contrôle de chefferie traditionnelle dans la ville de Banfora, capitale régionale de la même province de la Comoé.

Les autorités locales avaient instauré un couvre-feu avant de suspendre toutes les activités liées à l'intronisation de chefs traditionnels dans la ville.

BÉNIN: Le président Patrice Talon à la 55e session ordinaire de la CEDEAO à Abuja

Le président béninois, Patrice Talon, a quitté Cotonou, ce samedi matin, pour Abuja au Nigeria, en vue de prendre part à la 55e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), indiquent les médias de source diplomatique dans la métropole béninoise. Selon la même source, proche du ministère béninois des Affaires étrangères et de la Coopération, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation sous-régionale, auront au cours de cette session ordinaire, à examiner la situation politique en Guinée-Bissau où des élections présidentielles sont prévues au mois de novembre prochain.

Ils évoqueront aussi la question de la lutte contre le terrorisme dans l'espace communautaire et de l'adoption de la monnaie unique.

Outre ces sujets, souligne la même source, le sommet devra choisir parmi les dirigeants de l'espace, le prochain président en exercice de la CEDEAO, qui succèdera en août prochain, au président nigérian Muhammadu Buhari.

ONU/BOTSWANA: Partenariat FNUAP- ministère de la Santé contre les mariages d'enfants et les violences sexistes

Le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) a établi un partenariat avec le ministère botswanais de la Santé et du bien-être dans le but de mettre un terme aux mariages d'enfants et aux violences sexistes.

Lors d'un atelier de l'initiative Action for Adolescents Girls qui s'est tenu à Francistown, la deuxième ville du Botswana, M. Boago Makatane, spécialiste de programmes au FNUAP, a dit que pour atteindre les objectifs susceptibles de changer la situation dans le pays, il faut mettre un terme aux mutilations génitales féminines. Les dernières statistiques montrent que 1 644 enfants étaient engagés dans une relation maritale et que 3 748 autres vivaient en concubinage dans le pays d'Afrique australe, a dit M. Makatane.

Au début de l'année dernière, le Botswana a adopté une loi de façon à ce que l'âge légal du consentement sexuel passe de 16 à 18 ans.

La loi avait pour objet de permettre la prise en considération, notamment, des cas de détournement de mineur, d'abus sexuels commis sur des enfants, d'enlèvement, d'attentat à la pudeur et de kidnapping d'enfants, a déclaré le secrétaire permanent au ministère de la Défense, de la justice et de la sécurité, Victor Paledi.

TUNISIE: Les auteurs du double attentat-kamikaze désormais identifiés par l'appareil sécuritaire

Après avoir réussi à dévoiler la première, le parquet antiterroriste tunisien a pu démasquer la deuxième identité, celle de l'auteur de l'attaque terroriste survenue jeudi avenue Charles de Gaulle, dans la capitale Tunis, a confirmé hier le porte-parole du pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme Sofien Sliti.

«L'identité de l'auteur de l'attentat - kamikaze de l'avenue Charles de Gaulle, dans la capitale, jeudi écoulé, a été identifiée, sans fournir d'autres détails dans le souci de respecter la confidentialité des investigations», a souligné Sofien Sliti dans une déclaration.

«L'élément terroriste s'est fait exploser jeudi vers 10h50 en actionnant une ceinture explosive à proximité d'une patrouille sécuritaire au niveau de la rue Charles de Gaulle dans la capitale (...) l'attaque a fait un mort, parmi les membres de la police municipale», a rappelé le responsable sécuritaire.

M. Sliti a tenu à préciser que les investigations sur les deux attaques terroristes survenues le même jour, l'une à la rue Charles de Gaulle et la seconde à El Gorjani (un quartier hautement surveillé abritant une caserne d'investigation dans les crimes terroristes) se poursuivent et avancent de manière qualifiée de



«significative». Evoquant la seconde attaque suicidaire, M. Sliti a ajouté que le terroriste en question a déclenché le détonateur de sa ceinture explosive au moment où des agents et cadres sécuritaires, rele-

vant de l'Unité nationale de recherche dans les crimes terroristes, étaient sur le point de partir en mission suite à l'opération terroriste survenue plus tôt au centre-ville.

ATTENTATS EN TUNISIE: Le pôle judiciaire antiterroriste dément l'arrestation d'agents de sécurité

Le porte-parole officiel du pôle judiciaire antiterroriste, Sofien Sliti, a démenti des informations faisant état de l'arrestation samedi d'agents de sécurité dans l'enquête sur les deux attentats-suicide perpétrés jeudi au centre de Tunis, selon l'agence tunisienne TAP.

«Ce qui a été rapporté n'a aucun fondement», a souligné M. Sliti. Samedi,

des médias ont rapporté que des agents de la sécurité avaient été arrêtés dans le cadre des enquêtes en cours sur les deux attentats qui ont eu lieu jeudi à proximité de la rue commerçante de l'Avenue Bourguiba et devant la porte arrière du département de la police judiciaire au Gorjani.

L'auteur de l'attaque terroriste à l'Avenue

Bourguiba a été identifié, a affirmé auparavant M. Sliti. Le porte-parole officiel du pôle judiciaire antiterroriste avait fait état jeudi de l'identification également de l'autre individu qui a perpétré l'attaque devant la porte arrière des locaux de la Direction de la Police judiciaire d'El-Gorjani.

L'individu en question a actionné sa ceinture

explosive au moment où les agents et cadres sécuritaires relevant de l'Unité nationale de recherche dans les crimes terroristes s'apprétaient à partir en mission de travail à la suite de l'opération terroriste survenue plus tôt au centre-ville.

Les deux attentats-suicides qui ont eu lieu jeudi à Tunis ont fait un mort et des blessés.

SOUDAN: Conférence de presse des contestataires empêchée

Des paramilitaires soudanais ont empêché samedi la tenue d'une conférence de presse organisée par un acteur majeur du mouvement de contestation, à la veille d'une grande manifestation populaire, ont annoncé les organisateurs.

Depuis la destitution en avril du président Omar el-Béchrir, les protestataires continuent de réclamer le transfert du pouvoir aux civils et sont engagés dans un bras de fer avec le Conseil militaire de transition. L'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance de la contestation, a appelé à une nouvelle mobilisation massive dimanche.

Une de ses composantes majeures, l'Association des professionnels soudanais (SPA), devait organiser samedi soir une conférence de presse pour aborder le rassemblement du



lendemain, mais des paramilitaires des Forces de soutien rapide (RSF) ont interdit l'événement, selon un chef de la contestation, Ahmed al-Rabie.

«Avant le début de la conférence, trois véhicules des RSF, avec à leurs bords des hommes armés, sont venus à notre bâtiment et nous ont dit de ne pas organiser» le briefing, a assuré M. Rabie cité par

l'agence AFP. Ils ont «ordonné à tous ceux qui étaient présents de quitter» les lieux, a-t-il ajouté, rappelant que deux responsables du mouvement avaient été interpellés vendredi.

Un journaliste soudanais ayant assisté à l'incident a confirmé que des hommes armés avaient empêché la tenue de la conférence dans le quar-

tier de Burri, haut lieu de la contestation.

L'appel à manifester dimanche est le premier de cette envergure depuis la dispersion meurtrière le 3 juin d'un sit-in de manifestants devant le QG de l'armée à Khartoum.

Au moins 123 personnes ont été tuées lors de cette opération et durant la répression des jours suivants, selon des médecins proches de la contestation. Les autorités ont évoqué un bilan de 61 morts.

Lourdemment armées et déployées à travers la capitale, ce sont les RSF qui sont accusées par la contestation et des ONG d'avoir mené la dispersion sanglante. Le Conseil militaire a affirmé ne pas avoir ordonné la dispersion, assurant qu'il s'agissait à l'origine d'une opération antidrogue dans le secteur voisin de Columbia.

PÉNINSULE CORÉENNE - ÉTATS-UNIS: Foulée de pas historique du président américain sur le sol nord-coréen

Le président américain, Donald Trump, a rencontré hier son homologue nord-coréen dans la zone démilitarisée de Panmunjom entre les deux Corées, «un grand jour pour le monde», illustrant le rapprochement spectaculaire avec Pyongyang, longtemps isolé.

Il s'agit du troisième sommet entre les deux dirigeants nord-coréen et américain depuis leur rencontre historique de Singapour en juin 2018 et la rencontre de Hanoï en février, dans l'espoir de relancer le processus de rapprochement avec Pyongyang.

Le chef de la Maison Blanche a franchi la limite qui marque la séparation entre les deux Corées dans le village de Panmunjom, où a été signé l'armistice de 1953.

Jamais aucun président américain avant lui n'avait foulé le sol de la Corée du Nord. Donald Trump a effectué quelques pas dans la matinée en Corée du Nord en compagnie du président sud-coréen, Kim Jong Un, devenant ainsi le premier président américain en exercice à fouler le sol nord-coréen.

Accompagné de l'homme fort de Pyongyang, vêtu d'un costume Mao anthracite, le milliardaire américain a fait quelques pas en territoire nord-coréen, avant de poser à ses côtés pour les journalistes sur la ligne de démarcation. «C'est un grand jour pour le monde», s'est-il félicité.

«Cela signifie que nous voulons mettre un terme à un passé fâcheux et



essayer de créer un avenir nouveau». De son côté, le leader nord-coréen, Kim Jong-un, espère «surmonter les barrières» grâce à ses liens avec M. Trump.

Kim Jong-un a regagné à pied la Corée du Nord, accompagné par Donald Trump et le président sud-coréen Moon Jae-in, au terme de sa rencontre historique dans la Zone démilitarisée entre les deux Corées. S'adressant à la presse après le départ du dirigeant nord-coréen, M. Trump a annoncé que des négociations des deux pays reprendraient les discussions «d'ici deux à trois semaines» à propos du programme nucléaire de la Corée du Nord. Le président américain a

également indiqué avoir invité Kim Jong-un aux Etats-Unis.

«Une poignée de mains, signifie beaucoup»

La veille de la rencontre, lors d'une conférence de presse conjointe avec son hôte, M. Moon a annoncé que la poignée de mains très attendue aurait bien lieu.

«Les dirigeants des Etats-Unis et de la Corée du Nord vont se serrer la main pour la paix à Panmunjom, le lieu symbole de la division», a déclaré M. Moon, en référence au village où l'armistice de 1953 a été signé. Le président américain a vu le numéro un nord-coréen accepter à la dernière minute son invita-

tion impromptue à le rencontrer dans la Zone démilitarisée (DMZ), le «no man's land» qui sépare les deux Corées depuis la fin de la guerre de Corée (1950-53).

«Ce sera très court mais ça ne fait rien.

Une poignée de mains signifie beaucoup», avait estimé le président américain. La rencontre ne suffira probablement pas à régler le délicat dossier nucléaire nord-coréen.

Mais le symbole est important pour deux pays qui se menaçaient mutuellement d'annihilation il y a encore un an et demi. Avant d'arriver samedi en Corée du Sud, Donald Trump avait adressé via Twitter une invitation surprise à Kim Jong Un à venir lui dire «bonjour».

Mais quelques heures à peine avant la visite de M. Trump à la DMZ, on ignorait encore si M. Kim se rendrait ou non au rendez-vous. Kim Jong Un lui-même avait traversé la frontière l'an dernier lors de son premier sommet sur la DMZ avec son homologue sud-coréen.

«Je serais très à l'aise de le faire, cela ne me poserait aucun problème», avait affirmé Donald Trump samedi.

PALESTINE: Un ministre palestinien arrêté par la police de l'occupation israélienne

Le ministre palestinien des Affaires d'El Qods Fadi al-Hadami a été arrêté hier par la police de l'occupation israélienne, ont rapporté les médias.

Selon une source proche du ministre, ce dernier a été arrêté à son domicile à El-Qods Est et sa détention est sans doute liée au fait qu'il avait accompagné mardi le président chilien Sebastian Piñera sur le site de l'esplanade des Mosquées à El-Qods Est. L'esplanade des Mosquées est le troisième lieu saint de l'islam. Ses accès sont sous le contrôle des forces d'occupation israéliennes mais le site lui-même est administré par le Waqf d'El-Qods, organisme qui gère les biens musulmans. L'occupant israélien avait prétendu que cette visite s'était déroulée «en violation des règlements».

Une source officielle de la délégation chilienne a indiqué qu'il s'agissait d'une visite «privée».

La détention de M. Hadami intervient aussi après de violents affrontements dans la nuit de samedi à dimanche dans des quartiers d'El-Qods Est, la partie palestinienne occupée et annexée par Israël. Ces affrontements font suite à la mort d'un Palestinien touché jeudi par des tirs de la police israélienne à Issawiya, quartier d'El Qods Est.

FRANCE: Des milliers de «gilets jaunes» ont manifesté pour la 33^e fois

Près de six mille «gilets jaunes», selon le ministère de l'Intérieur, ont bravé la chaleur samedi en France et défilé pour leur 33^e samedi de manifestation, qui marque un nouveau recul de la mobilisation. Ils étaient 5,769 au total à manifester en France, selon l'Intérieur, soit presque moitié moins que la semaine dernière. C'est aussi la plus faible mobilisation observée depuis le début du mouvement. La page Facebook du «Nombre jaune» a de son côté décompté 10,224 manifestants.

A Paris, 1,300 personnes ont manifesté dans l'après-midi, selon le ministère de l'Intérieur.

La manifestation a été une allure plus joyeuse avec un sous-marin jaune en guise de char et des chanteurs a indiqué l'agence AFP. La manifestation avait pour thème la dénonciation des violences policières.

Juché sur le char sous-marin, Alain, 54 ans, ex-militaire, a arraché ses médailles qui n'ont pour lui «plus aucune valeur». Blessé à la gorge le 1^{er} décembre par un tir de LBD, «à 2 millimètres de la carotide», comme en témoigne la cicatrice qu'il montre, il a fait «neuf heures de voiture» pour venir manifester samedi et ne veut «rien lâcher», selon l'agence AFP.

A Lille (nord), environ 500 «gilets jaunes» ont manifesté selon la même source médiatique. «On sera d'attaque pour la rentrée», prédit Christine, retraitée, et «obligée de travailler pour compléter» sa pension. Selon l'un des organisateurs, cinq manifestants ont été interpellés et placés en garde à vue. Il y a eu des dégradations matérielles, feu de poubelles et vitrines brisées.

Au moins une manifestante a été blessée. A Rennes (ouest), selon la préfecture, quelques centaines de «gilets jaunes» ont manifesté. La ville a connu quelques affrontements et des «gilets jaunes» ont tenté de pénétrer dans le centre, interdit de manifestation.

Lancé mi-novembre, le mouvement des «gilets jaunes» organise tous les samedis depuis cette date des manifestations dans toute la France. Parti d'un ras-le-bol fiscal et d'une protestation contre la politique sociale du gouvernement, ce mouvement inédit s'est transformé en une contestation protéiforme.

La mobilisation s'est toutefois amoindrie avec le temps.

TURQUIE:

Erdogan : «Il n'y aura aucun retard dans la livraison des missiles russes S-400»

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré samedi que la livraison de missiles de défense aérienne russes S-400 à son pays n'avait pas été retardée.

Il a tenu ces propos lors d'une réunion avec le président russe Vladimir Poutine en marge du sommet du G20 à Osaka, au Japon, selon une transcription officielle de la conversation publiée sur le site Internet du Kremlin.

«La livraison des S-400 - nous continuons à surveiller ce processus conformément à notre accord conclu à Douchanbé», a déclaré M. Erdogan à son homologue russe,

qualifiant la production conjointe de missiles et le transfert de technologies de priorité de la coopération bilatérale.

Les livraisons de missiles S-400 à la Turquie commenceront dans la première quinzaine de juillet, avait précédemment annoncé le président turc au début du mois après son retour du sommet de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA) qui a eu lieu à Douchanbé, au Tadjikistan.

De leur côté, les Etats-Unis ont averti à plusieurs reprises qu'ils interdiraient à la Turquie d'acheter

des chasseurs F-35 si Ankara donnait suite à ses projets d'acquisition de missiles russes S-400.

Le Pentagone a annoncé en juin qu'il mettrait fin à la formation des pilotes turcs sur chasseurs F-35.

Tous les stagiaires turcs inscrits au programme devront quitter le pays avant le 31 juillet.

Le système de missile de défense aérienne S-400 est considéré comme le plus avancé du genre en Russie, capable de détruire des cibles à une distance maximale de 400 km et une altitude maximale de 30 km.

VENEZUELA:

Expulsion de 59 Colombiens accusés d'être putschistes

Les autorités colombiennes ont accueilli samedi 59 ressortissants expulsés par le Venezuela après une détention de près de trois ans sans procès, pour avoir voulu organiser «un coup d'Etat» selon le président Nicolas Maduro. Ces 59 prisonniers colombiens, 58 hommes et une femme, avaient été envoyés samedi matin par avion militaire depuis Caracas jusqu'à la frontière avec la

Colombie. Ils l'ont franchie par le pont Simon-Bolívar pour être accueillis à Cucuta par des hauts fonctionnaires. «Ils n'ont jamais été condamnés, ils n'ont jamais eu droit à une seule audience, ni à un procès», a déclaré Alfredo Romero, président de l'organisation de défense des droits de l'Homme Foro Penal.

«Ces citoyens sont entrés en Colombie, ils sont en train de collaborer à des

vérifications, mais ce sont des citoyens qui n'ont pas de procédures judiciaires en cours dans ce pays-ci», a déclaré à la presse le conseiller présidentiel colombien pour les droits de l'Homme, Francisco Barbosa. Leur incarcération remonte à septembre 2016. A l'époque, le président vénézuélien avait affirmé que son gouvernement avait déjoué «une tentative de coup d'Etat» au

cours de laquelle il était prévu de «prendre d'assaut» le palais présidentiel de Miraflores.

Dans la foulée, 92 «paramilitaires colombiens» avaient été interpellés et placés en détention, selon le chef d'Etat vénézuélien.

De ces 92 Colombiens, 59 étaient encore détenus jusqu'à samedi.

En novembre 2017, ils avaient été inculpés de «terrorisme».

CONSTANTINE:

Projection du film documentaire sur le martyr guillotiné Aouati Mustapha, réalisé par Soraya Ammour

Un film documentaire intitulé «Face à la guillotine, ils voient le soleil de juillet», de la réalisatrice Soraya Ammour, sur le parcours révolutionnaire du martyr guillotiné, Aouati Mustapha (1927-1958), a été projeté samedi en fin de journée à l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de Constantine en présence d'un public nombreux dont des historiens, intellectuels et étudiants.

Le documentaire de Soraya Ammour écrit et réalisé par Soraya Ammour relate le parcours épique du Chahid Aouati Mustapha qui tomba avec ses compagnons, Zaâmourche, Belkacem Mentouri et Ben Abbès Saïd, sous le couperet de la guillotine après avoir subi les pires tortures au tribunal militaire de la Casbah de Constantine. Ce travail de mémoire a été rehaussé par des témoignages vivants recueillis auprès d'amis et membres de la famille de Aouati Mustapha qui ont évoqué l'humaniste et le nationaliste que fut ce chahid, «peu connu par le public», s'accordent à

dire les présents.

La réalisatrice, Soraya Ammour, a indiqué lors du débat qui a suivi la projection de ce documentaire, que ce travail était le fruit de quatre années de recherches et de recoupements d'information sur ce martyr originaire de la wilaya de Guelma et son parcours révolutionnaire. Révolutionnaire de la première heure, le Chahid Aouati Mustapha qui vit le jour un 8 octobre 1927 dans la localité de Bouchegouf (wilaya de Guelma), avait été désigné après le déclenchement de la guerre de libération nationale, responsable de la cellule

d'organisation à Constantine et avait pris part aux offensives du 20 août 1955 aux côtés du martyr Zighoud Youcef.

Le martyr Aouati Mustapha avait été arrêté à Constantine par l'administration française en février 1956 alors qu'il rentrait d'une mission de Biskra, selon les témoignages relatés lors de la présentation de ce film documentaire qui vient enrichir l'histoire de la guerre de Libération.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la projection de ce film documentaire, la réalisatrice Soraya Ammour a indiqué que ce travail de mémoire

projeté dans le cadre de la célébration de la fête de l'indépendance, se veut «un signe de reconnaissance envers les martyrs, les hommes et les femmes qui se sont sacrifiés pour que vive l'Algérie».

«A Constantine, la population, et les jeunes en particulier connaissent l'avenue Aouati Mustapha (Trik Sétif), une des ruelles principales de la ville de Constantine baptisée au nom de ce Chahid, mais beaucoup ignorent le parcours de ce nationaliste qui a sacrifié sa vie pour l'indépendance du pays», a-t-elle conclu.

APS



Aouati Mustefa, représentant de commerce, fut le chef de l'organisation communiste. Il a reconnu recevoir

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

PUBLICITÉ

MUSIQUE

Le chanteur Mehdi Laifaoui présente son premier album à Alger

Le chanteur algérien Mehdi Laifaoui a présenté samedi à Alger son premier album dans un concert plein, au contenu autochtone, qui met en valeur la musique du terroir, et à la forme moderne empreinte de sonorités jazz et de World-Music.

Organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), le concert a été accueilli, une heure durant, par le public restreint de la villa «Dar Abdelatif», fleuron de l'architecture ancienne d'Alger du XVIII^e siècle, située au quartier d'El Hamma à Alger et classée au patrimoine national.

Dans une ambiance de grands soirs, onze titres ont été brillamment rendus, tirés de «Trab Project» «Trab», signifiant en même temps, poussière de terre et Tarab), intitulé du nouvel opus de l'artiste, dans lequel les sonorités raï et gnawies sont intelligemment mêlées à des arrangements jazz et à des conceptions inscrites dans le registre de la musique du monde.

Les formes populaires du raï bédouin et les chants des années 30 ainsi que les textes du poète syrien Nizar Kabbani, constituent l'essentiel du répertoire de l'artiste qui a choisi de l'enrichir avec des sonorités et des arrangements imposants, un rendu entre autres pièces, «Passion», «Fatati», «Dzaïer», «Tu m'as rendu fou», «Rayi», «Ness Ellil», «M'chit», «Saydati» et «Sar li sar». Soutenu à la basse par Samy Guebouba,

filis du célèbre comédien Ahmed Guebouba, dit «Hamdane» (1957-2018), Hassen Khoualef à la batterie, Mohamed Layri à la percussion, Nazim Bakour à la guitare, et aux claviers-synthétiseurs par Zineddine Djouadi, fils du grand poète et parolier, Slimane Djouadi, Mehdi Laifaoui s'est distingué par sa créativité, faisant valoir ses qualités confirmées d'auteur, de compositeur et d'interprète.

Travaillée au quart de soupir, la musique de «Trab Project» est loin d'être un simple prétexte aux nombreuses cadences ternaires incitant au déhanchement, que recèle le patrimoine rythmique algérien ainsi bien mis en valeur, à travers une harmonisation composée et une orchestration synchronisée, réglée à la quadruple croche.

Les instrumentistes ont eu du plaisir à jouer, faisant montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs de musiciens virtuoses, exploitant ainsi, la moindre mesure, dans ses espaces les plus étroits, pour placer un marquage ou une syncope et s'échanger des sourires dénotant de la grande complicité régnante et du plaisir à jouer ensemble.

Dans une bonne synergie, rendue possible grâce au savoir faire de Mehdi Laifaoui, aux qualités de leader également, les spectateurs conviés à ce spectacle



inédit, ont assisté à une prestation de haute facture qui aura permis aux rythmes binaires de la pop et du funk au groove régulier, de cohabiter avec les cadences du «Alaoui», «Raï» ou encore «Gnawi» du terroir algérien et maghrébin.

Le public, savourant tous les moments du concert, a longtemps applaudi l'artiste et ses musiciens, rappelés à l'issue de la prestation pour reprendre «Dayha ou labess» de Cheikh Boutaïba Sghir.

Auteur compositeur percussionniste et interprète, Mehdi Laifaoui, a évolué au sein de nombreuses formations, faisant ses débuts en tant que professionnel avec le groupe «Harmonica», avant de pénétrer le monde envoûtant de la musique Gnawa

avec «Diwan dzair», sous la houlette du regretté Maâlem Benaïssa Bahaz (1965-2008).

Enchaînant les collaborations et les projets avec plusieurs groupes et artistes dont, Nechwa, Yazmen, Café Crème, Reda Sika, Imukan project, Mehdi Laifaoui, oscillant entre sonorités maghrébines et africaines, a également plusieurs fois collaboré avec Karim Ziad en tant que chanteur-percussionniste, et plus récemment avec radio Babel et le Trio Saba. Programmé pour une représentation unique par l'Aarc, qui prévoit une animation tous les samedis de l'été 2019 à la villa Dar Abdelatif, Mehdi Laifaoui a émis le souhait de pouvoir «partir en tournée» avec son groupe pour la promotion de son nouvel opus.

MILA :

L'écrivaine Roumaïssa Laâyadi présente son ouvrage à Tadjenanet

L'écrivaine Roumaïssa Laâyadi de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj a rencontré, samedi, les adeptes de littérature à la maison des jeunes chahid Tayeb Abbas à Tadjenanet (Sud de Mila), où elle a présenté son dernier ouvrage «Lilith, Ahjiet El Maraa El Moutamarida», qui a fait également l'objet d'un débat avec une assistance composée principalement de jeunes.

L'écrivaine, qui étudie actuellement les sciences politiques à l'université Bachir El Ibrahimy de Bordj Bou Arreridj a précisé qu'il s'agit d'un roman se déclinant sur 400 pages, publié par Dar El-Maher, et fait partie des publications du genre historique, soutenant, à ce propos, avoir recouru dans son roman à des faits historiques conjuguant également un peu de fiction, de l'épouvante

et de la fantaisie. Selon l'auteure, «Lilith» raconte l'histoire, tout en suspens, d'une femme faisant un voyage dans le passé, aux origines du monde, en parcourant de nombreuses épopées, dont celles des divinités «Ishar», «Isis» et «Aphrodite» pour vivre dans le monde de ces figures historiques et connaître les rivalités observées à l'époque, notamment celles relatives à la domination de la société qui a poussé les femmes à se rebeller. A cet effet, l'écrivaine affirme que la fin du roman est une victoire pour Eve, incarnée par le personnage de «Lilith la rebelle», soulignant la nécessité pour la femme de travailler pour réussir et avoir une place prépondérante dans la société, pour ne pas abandonner et disparaître face aux obstacles qui se dressent devant elle. Dans une

déclaration à l'APS, Roumaïssa Laâyadi a salué les efforts déployés par le club de lecture de Tadjenanet, qui l'a accueillie aujourd'hui dans le cadre de sa rencontre intitulée «un écrivain dans le box des accusés», ajoutant qu'il s'agit d'une occasion de clarifier les idées et les faits ciblés dans cet ouvrage et de le défendre, en particulier après les critiques qu'il a essuyées depuis sa sortie en avril dernier. Selon Nour El Yakine Taïbi, l'une des membres du club «Tadjenanet lit», cette rencontre littéraire, deuxième de la genre dans cette ville, est de présenter de nouvelles œuvres littéraires au lecteur local et de donner l'occasion aux auteurs de répondre à toutes les questions ou critiques sur leur travail en les mettant au contact direct avec les lecteurs.

FRANCE :

Le pianiste Alexandre Kantorow remporte le prix Tchaïkovski

Le jury du Concours international de musique Tchaïkovski, l'un des plus prestigieux au monde, a décerné son premier prix de piano au jeune Français Alexandre Kantorow, qui en devient le premier lauréat français.

«C'est comme d'avoir passé une frontière un peu magique (...), ça semblait inatteignable», a déclaré Alexandre Kantorow cité par l'agence AFP. Né à Clermont-Ferrand le 20 mai 1997, ce pianiste a grandi dans une famille très musicale: son père est le violoniste et chef d'orchestre Jean-Jacques Kantorow, et sa mère est violoniste.

Il commence à pianoter à 3

ans. Son premier souvenir de la «joie» liée au piano lui vient... d'un épisode du dessin animé Tom & Jerry, se souvient-il. Tom jouait la deuxième rhapsodie de Liszt et Jerry lui sabotait tout car il voulait dormir dans le clavier.

Le concours Tchaïkovski, qui tenait du 17 au 27 juin sa 16^e édition, réunit tous les quatre ans depuis 1958 des candidats pour six disciplines: piano, violon, violoncelle, instrument à vent, cuivre et chant.

La catégorie violon a été remportée par le Russe Sergueï Dogadine, le violoncelle par l'Américain Zatomir Fang. La lauréate de la catégorie chant chez les

femmes est la Russe Maria Barakova et le Grec Alexandros Stavrakakis chez les hommes. Le corniste chinois Yun Zheng et le tromboniste russe Alexei Lobikov ont remporté la catégorie cuivre. Le flûtiste russe Matvei Demine est lauréat des instruments à vent.

Ce concours avait déjà décerné le premier prix dans la catégorie piano à plusieurs étrangers, dont l'Américain Van Cliburn lors de sa première édition en 1958, en pleine Guerre froide, mais jamais encore à un Français. Il y a quatre ans, un autre pianiste français, Lucas Debargue, était arrivé quatrième.



Selon les organisateurs, plus de 15 millions de personnes ont suivi la retransmission du concours en ligne. «Cela va changer toute ma carrière», prédit Alexandre Kantorow. «En deux jours, j'ai eu plus d'appels et de propositions qu'en un an, c'est assez dingue. Il va falloir apprendre à dire non et à garder la tête froide».

ARTS

Plus de 10.000 cartes d'artiste attribuées en quatre ans

Le Conseil national des arts et des lettres (Cnal) a attribué plus de 10.000 cartes professionnelles à des artistes et auteurs algériens depuis 2015, a déclaré samedi à Alger son président, Salim Dada.

S'exprimant lors d'une rencontre consacrée à la présentation du bilan (2015-2019) du Conseil, M. Dada a précisé qu'un total de «10.690» artistes et auteurs a bénéficié de cette d'identité professionnelle depuis 2015, date de délivrance de la première carte. Le président du Cnal a annoncé qu'un «nouveau canevas» pour l'octroi des cartes d'artistes a été adopté dernièrement pour permettre un «traitement» plus «stricte» des dossiers des demandeurs. « Ces mesures visent à traiter avec plus de rigueur et d'objectivité les dossiers des artistes et auteurs », a-t-il expliqué. La nomenclature des métiers des arts et des lettres, pris en charge par le Cnal, a été également élargie, a fait savoir Salim Dada, précisant qu'une nouvelle liste «plus contemporaine» sera promulguée. Cette nouvelle liste, qui va dans la dynamique des nouveaux métiers numériques, inclut désormais de nouveaux métiers comme les lecteurs sonores, tatoueurs et les scénographes numériques, entre autres. D'autre part, le président du Cnal a affirmé que les artistes détenteurs de carte professionnelle auront droit à une identification fiscale, une demande exprimée par les artistes que le ministère des Finances a approuvée en incluant des métiers de l'art et des lettres dans sa «base de données».

«Auparavant, il y avait une opacité par rapport les métiers de l'art et ceux de l'artisanat», a admis M. Dada qui souligne que le «Numéro d'identification fiscale (NIF) permet aux artistes de conclure des contrats de projets artistiques». La nouvelle carte d'artiste (électronique), qui devra remplacer à partir de décembre prochain l'ancienne carte, sera adoptée à partir de 2020 avec une nouvelle «conception graphique», a encore déclaré le responsable du Cnal qui sera doté prochainement d'un site Internet.

Signature prochaine d'une convention avec des compagnies d'assurance

Une convention-cadre qui prévoit des réductions et avantages au profit des artistes et travailleurs du secteur de la culture sera signée «prochainement» entre le ministère de la Culture et trois compagnies d'assurance, a annoncé le ministre de la Culture, Meriem Merdaci. S'exprimant en marge de la rencontre-bilan du Clan, la ministre a indiqué que cette convention permettra aux artistes et travailleurs du secteur de bénéficier de réductions et avantages en matière d'assurance de la part de la Compagnie algérienne des assurances (CAAT), la Société algérienne des assurances (SAA) et la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR).

Par ailleurs, la ministre a fait savoir que le Cnal, jusque-là abrité dans les locaux de la Bibliothèque nationale du Hamma, sera doté d'un nouvel espace plus «adéquat» pour accueillir des artistes. Créé en 2011 par décret exécutif, le Cnal est placé sous tutelle du ministère de la Culture. Il est composé de treize membres dont des personnalités u monde des arts et des lettres.

APS

SPORT : Brèves des Fédérations algériennes

BODYBUILDING : la Fédération algérienne de bodybuilding, powerlifting et fitness a annoncé la suspension « jusqu'à nouvel ordre » de l'athlète Ahmed Chahmi du club de Saïda pour ses « agissements et comportement indignes » envers l'instance fédérale.

Cette suspension de toutes activités liées à la fédération est applicable en attendant la décision finale de la commission de discipline qui se réunira « incessamment ». L'athlète est accusé d'avoir publié sur facebook des photos et vidéo « ayant causé un préjudice moral à la fédération ».

ARTS MARTIAUX : la Coupe d'Algérie par équipes (messieurs et dames) de Yoseikan Budo se déroulera finalement les 5 et 6 juillet à la salle omnisports d'Ouled Chebel (Birtouta, Alger) au lieu de Médéa.

CYCLISME : l'Assemblée générale ordinaire (AGO) pour l'examen des bilans moral et financier de 2018 de la Fédération algérienne de cyclisme se tiendra le 3 juillet à la salle de conférences de l'OPOW d'Aïn Témouchent.

KUNG FU WUSHU : la Fédération algérienne a dévoilé la liste des candidats admis à l'issue de la formation d'initiateur fédéral qui s'est déroulée du 27 au 29 juin. Cette liste des candidats admis comporte 55 nouveaux diplômés.

ACTIVITES SUBAQUATIQUES : la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques a lancé sa plateforme numérique qui permettra de mettre à disposition des structures affiliées, associations, clubs et ligues, un outil informatique performant dans plusieurs domaines (gestion des licences, engagements aux compétitions, gestion des compétitions...).

ATHLETISME : les juges arbitres algériens de marche à pied Abdelhakim Laghouiel de Batna et Djamel Terbak de Constantine ont obtenu le diplôme d'arbitre continental, à l'issue d'une session de formation de l'IAAF qui s'est déroulée du 24 au 27 juin à Nairobi (Kenya).

VOLLEY-BALL : la sélection algérienne des moins de 19 ans (U19) garçons, en stage de préparation du 26 juin au 2 juillet à Chlef, prendra part au Championnat arabe des nations qui aura lieu en Jordanie début septembre.

AIKIDO : l'expert Nacer Rouibah, directeur technique national à la Fédération algérienne, se trouve actuellement en Côte d'Ivoire pour diriger un stage technique au profit de pratiquants de cet art martial.

SPORTS MECANIQUES : le rallye de régularité et la course de vitesse auto-moto, initialement prévus les 4 et 5 juillet à Tlemcen, ont été délocalisés à Sidi Bel-Abbès, faute de places d'hébergement disponibles durant cette période dans la ville des « Zianides ».

APS

JM ORAN-2021 : Les travaux de réaménagement de sept sites sportifs « avancent positivement »

L'opération portant la réhabilitation de plusieurs infrastructures sportives retenues pour abriter différentes disciplines dans le cadre de la 19^e édition des jeux méditerranéens (JM) en 2021 à Oran « avance positivement », a assuré hier le directeur local de la Jeunesse et des Sports.

Pas moins de sept sites sportifs bénéficieront d'une grande opération de remise à niveau en prévision des JM, une opération pour laquelle les autorités locales ont consacré une enveloppe financière avoisinant les deux milliards de dinars. Les infrastructures concernées sont : le Palais des sports « Hammou-Boutelilil », la piscine olympique de « M'dina J'dida », le Club de Tennis « Haï Essalem », le stade « Ahmed-Zabana », le centre d'équitation (hippodrome) d'Es-Senia, le champ de tir de Bir El Djir et l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports (ex-CREPS) à Aïn El Turck (Oran).

« Les travaux engagés dans ce registre connaissent un taux d'avancement appréciable. Aucunes contraintes technique ou financière n'ont été signalées ce qui laisse supposer que les délais fixés pour leur réception seront respectés », a déclaré à l'APS, Badreddine Gharbi.

« Concernant le Palais des sports, dont le chantier a été réparti sur six lots, le taux d'avancement des travaux a atteint les 55%. Il est prévu qu'il

soit livré en juin 2020. Le centre équestre, lui, connaît un taux d'avancement de 50% pour être livré en mars 2020, date retenue également pour la livraison du champ de tir où le taux d'avancement des travaux est estimé à 45%.

Quant au Club de Tennis, les travaux ont atteint les 25%, il devrait être réceptionné en juin 2020, soit un mois avant la fin des travaux engagés au niveau de l'INFS d'Aïn Turck où le taux d'avancement enregistré jusque-là est de l'ordre de 60% », a détaillé le responsable.

Notant que le dernier site cité, composé d'une salle omnisports, de terrains de handball et de basketball, d'une piscine, de courts de tennis, ainsi que d'un terrain de football qui sera doté d'une nouvelle pelouse synthétique, servira de lieu de détente et de loisirs pour les délégations étrangères, il a ajouté qu'au niveau de la



piscine olympique de « M'dina J'dida » le taux d'avancement des travaux de réhabilitation sont estimés à 20% et seront achevés en mai 2020 », en attendant d'engager certains travaux au niveau du stade « Ahmed-Zabana » avec l'installation notamment d'un tableau électronique géant.

La réception de toutes ces infrastructures avec leur nouveau « look » coïncidera avec l'achèvement des travaux au niveau du complexe olympique, composé d'un stade de football de 40.000 places, d'un stade d'athlétisme de 4.200 places, d'une salle omnisports de 7.200

places et d'un centre nautique de trois bassins et d'une capacité d'accueil de 2.000 places.

Au village méditerranéen, deux grands ouvrages implantés dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran) devront être livrés en juin 2020, comme indiqué par le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Kamal Beldjoud, lors de sa visite d'inspection aux chantiers des deux sites en fin de semaine passée. « La réception à temps de tous ces équipements permettra de passer tranquillement à la phase des tests », a encore affirmé le DJS d'Oran.

NATATION

Vers la création d'une académie nationale et des écoles de nage avec des palmes au niveau des ligues

Le président de la Fédération algérienne de secourisme, de sauvetage et des activités subaquatiques, Mohamed Boukhadar, a annoncé, samedi à Mostaganem, que des démarches sont en cours en vue de créer une académie nationale et des écoles de nage avec des palmes au niveau des ligues.

En marge du 5^{ème} championnat national de nage avec les palmes, organisée à Mostaganem ces vendredi et samedi, Boukhadar a indiqué que « cette académie et des écoles devront œuvrer à développer la nage avec les palmes chez les petites

catégories ». « La Fédération algérienne concentre ses efforts, durant ce mandat, sur la formation en domaine de la nage avec les palmes qui a fait son apparition en Algérie, il y a 30 ans, sans qu'une formation ne soit assurée. La fédération algérienne a formé, en 2017 et 2018, deux promotions d'entraîneurs dans cette discipline (1^{er} degré). Les résultats seront constatés dans les prochaines années », a-t-il souligné. Boukhadar a estimé que « le championnat national de nage avec les palmes, tenu à Mostaganem est très im-

portant pour sélectionner des nageurs en vue du championnat du monde juniors de Sharam Cheikh (Egypte) en août prochain et le tournoi méditerranéen des jeux de plage prévu en Grèce ». Concernant l'absence de la participation féminine à ce championnat national, le président de l'instance fédérale a souligné que la fédération envisage de créer un championnat réservé aux filles en différentes catégories. Cette fédération compte 12 ligues et 80 clubs et équipes sportives pratiquant cette discipline de nage avec les palmes.

TENNIS/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES U14 ET U16 « PAR ÉQUIPES » : Médaille d'argent pour la sélection algérienne des U16 filles

La sélection algérienne des U16 filles a obtenu la médaille d'argent des Championnats d'Afrique des U14 et U16 « par équipes », clôturés samedi au tennis club de Bachdjarah (Alger).

Le trio algérien : Ines Bekrar, Bouchra Rehab Mebarki et Amina Arnaout a dominé la sélection tunisienne dans le match décisif pour la 2^e place sur le score 2-1. Mebarki a gagné face à la Tunisienne Amel Gati sur le score 5-7, 6-4, 6-3, alors que Bekrar s'est imposée en deux sets devant Ghaida Jeribi 6-0, 6-3. Le duo composé de Bekrar et Arnaout a perdu devant la paire tunisienne Gati et Jeribi sur le score 6-2, 6-7 (13-11).

« Nous sommes très satisfaits de cette deuxième place chez les filles dans une compétition qui a été marquée par la participation de grandes nations

africaines. On avait les moyens pour décrocher l'or et valider notre ticket pour les mondiaux des Etats Unis en septembre prochain, malheureusement nous avons perdu difficilement lors de la 4^e journée face au Maroc (2-1).

Ces résultats positifs vont nous permettre d'espérer d'aller loin lors de la prochaine édition et gagner une place qualificative aux Championnats du monde. Je tiens à féliciter cette équipe qui s'est donnée à fond depuis l'entame de la compétition », a déclaré à l'APS, le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bouchabou. La médaille d'or des U16 filles est revenue à la sélection marocaine tandis que la sélection tunisienne s'est contentée de la médaille de bronze.

Chez les U16 garçons,

l'Egypte a dominé la compétition devant le Maroc (médaille d'argent) et la Tunisie (médaille de bronze), alors que l'Afrique du Sud s'est contentée de la 4^e place. L'Algérie et le Kenya ont terminé la compétition respectivement à la 5^e et 6^e place.

La médaille d'or de la catégorie des U14 garçons a été remportée par l'Egypte devant l'Afrique du Sud (Médaille d'argent) et le Maroc (Médaille de bronze). Le Botswana et l'Algérie ont terminé la compétition respectivement à la 4^e et 5^e place. Chez les U14 filles, la première place est revenue à la sélection égyptienne qui a pris le meilleur sur l'Afrique du Sud (médaille d'argent) et le Maroc (médaille de bronze). Dans cette catégorie, l'Algérie a terminé la compétition à la 6^e et dernière place.

« Nous avons assisté durant tout le tournoi à des matchs

d'un niveau très élevé. Je pense que c'est l'expérience qui a permis à certains de se distinguer et prendre le large au classement. Maintenant, nous allons continuer à travailler dans ces petites catégories pour être à la hauteur lors des prochaines échéances importantes », a ajouté le DTN.

Huit nations ont pris à ce tournoi : Algérie (organisateur), Egypte, Bénin, Kenya, Maroc, Botswana, Tunisie et Afrique du Sud. La sélection algérienne était composée de douze athlètes (6 garçons et 6 filles), dirigés par cinq entraîneurs. Au total, 55 matchs ont été inscrits au programme de ces Championnats d'Afrique par équipes des U14 et U16 avec une moyenne de 11 rencontres par jour. C'est la deuxième fois de son histoire que l'Algérie abrite la compétition, après 2012.

VOVINAM VIET VO DAO / 17^E ÉDITION DE LA COUPE D'ALGÉRIE : Large domination de l'AS Sûreté nationale

L'AS Sûreté nationale a dominé la 17^e édition de la Coupe d'Algérie de Vovinam Viet Vo Dao, clôturée samedi à salle omnisports des Eucalyptus (Alger), avec un total de 15 médailles (11 or, 3 argent et 1 bronze).

Au classement général, l'ASSN a devancé le Wydad des Eucalyptus (4 or, 2 argent et 6 bronze), au moment où l'Entente de Dar El Beida a complété le podium, avec 3 or, 1 argent et 1 bronze.

«La présence de certains grands champions a considérablement rehaussé le niveau de la compétition, donnant lieu à certains combats hippiques, comme ce fut le cas chez les moins de 68 kg, entre le champion d'Afrique Ismaïl Bouabissa et le champion du monde Chouaïb Kherbouche et qui a finalement tourné à l'avantage du premier cité» a indiqué à l'APS Bilal Beniffa, l'entraîneur de l'Etoile Sportive de Cherarba.

Sur les 25 finales inscrites au programme de cette 17^e édition de la Coupe d'Algérie

de Vovinam, l'ASSN a dominé essentiellement les épreuves techniques, dans lesquelles elle a remporté le plus grand nombre de titres.

Si certains clubs comme le Flambeau de Dar El Beida et l'Amel Saïda ont brillé de mille feux dans cette compétition, rivalisant avec les plus grands champions du moment, «certains membres de l'équipe nationale sont passés complètement à côté» selon Beniffa, citant notamment Ibrahim Kabli (kata) et Chouïb Kherbouche (combat).

Chez les juniors, c'est le



Wydad des Eucalyptus qui a dominé la compétition, avec 5 or, 2 argent et 1 bronze, devant l'Etoile Sportive de Cherarba (4 or, 1 argent, 1 bronze) et le Vovinam Club de Boumerdès (3 or, 3 argent

et 1 bronze). Au total, 634 athlètes ont pris part à cette 17^e édition de la Coupe d'Algérie de Vovinam Viet Vo Dao (293 seniors et 341 juniors). Ils représentaient 71 clubs, relevant de 14 Wilayas.

TOURNOI NATIONAL DE TIR SPORTIF : Large domination de la ligue de Tipasa

Les tireurs de la ligue de Tipasa se sont distingués lors des épreuves du skeet olympique et de fosse olympique du tournoi national de tir sportif, qui s'est achevé samedi au stand de Djerma dans la wilaya de Batna.

Cette compétition de deux jours, qui a enregistré la participation de 120 tireurs représentant 17 ligues sur les 21 existantes à l'échelle nationale, a largement souri aux tireurs de la ligue de Tipasa.

La cérémonie de remise des mé-

daillies s'est déroulée en présence du président de la fédération algérienne de Tir sportif, Abderezak Lazrag et de tous les responsables des ligues participantes à cette compétition.

Lazrag a déclaré à l'APS que ce tournoi national qui marque un nouveau départ pour le tir sportif en Algérie après trois années de gel, a pour but de confirmer les résultats obtenus par la sélection nationale dans ces deux épreuves et de permettre à ses éléments de se frotter à l'ensemble des tireurs

du pays. Ce responsable est également revenu sur la qualité du stand de tir aux armes sportives de Djerma affirmant que celui-ci dispose des équipements nécessaires pour accueillir des compétitions internationales.

Le président de la ligue de Batna de la discipline, Mahmoud Djabri a expliqué que ce tournoi a éternisé le stand de tir sportive du cente hippique de la commune de Djerma, qui dispose de 3 fosses olympiques et de 3 skeet olympiques.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE JUNIORS INDIVIDUEL DES ÉCHECS : Nacer Lina et Brahami Lamine sacrés vainqueurs à Tiaret

Les échéphiles Nacer Lina (ES Tizi Ouzou) et Brahami Lamine (CF Aoukas Béjaïa) ont remporté les titres du championnat d'Algérie des échecs individuel juniors, clôturé à Tiaret, après quatre jours de compétition. Chez les filles, c'est une domination totale de Nacer Lina, avec 8 victoires sur neuf rondes, alors que chez les

garçons Brahami Lamine a terminé avec 7 victoires un nul et une seule défaite devant son coéquipier du même club FC Aoukas Béjaïa, Djabri Massinas, avec 6 victoires et trois défaites. Cette phase finale, disputée selon le système suisse en neuf rondes à la cadence d'une heure au finish, avec ajout de trente secondes par coup

joué, a été jugée d'un niveau technique très élevé, par le directeur de la compétition, l'arbitre international Charef Khoudja Djamel. A l'issue de cette phase finale du championnat d'Algérie individuel, les deux premiers chez les dames et les hommes représenteront l'Algérie au championnat arabe, prévue du 18 au 28 juillet à Amman en Jor-

danie et le championnat d'Afrique juniors du 9 au 19 août à Harare, au Zimbabwe. Cette compétition, organisée par la ligue de wilaya de Tiaret des échecs, en collaboration avec la fédération algérienne des échecs, a regroupé une cinquantaine de jeunes échéphiles filles et garçons, issus de 16 ligues de wilayas du pays, rappelle-t-on.

TENNIS / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE JEUNES : La CAT «très satisfaite» du tournoi d'Alger

Le directeur général de la Confédération africaine de tennis (CAT), le Tunisien Hichem Riani, s'est dit «très satisfait» du déroulement des Championnats d'Afrique des U14 et U16 (par équipes), clôturés samedi au Tennis club de Bachdjarah (Alger).

«L'organisation a été excellente et professionnelle sur tous les plans et ce n'est pas une surprise. Je tiens à féliciter la Fédération algérienne de tennis et son staff pour la réussite de ce grand rendez-vous africain. L'instance fédérale a fourni tous les moyens nécessaires et n'a rien laissé au hasard.

Tous les participants ont estimé que cet événement s'est déroulé d'une manière excellente, que ce soit au niveau de l'hébergement, du transport ou surtout au club», a déclaré à l'APS, Riani.

Le directeur général a affirmé, en outre, que la FAT est un «partenaire très sérieux» pour les instances conti-

gentales et mondiales. «Il y a une volonté de la part de la Fédération algérienne de faire avancer les choses et d'être présente sur le circuit international. L'Algérie est devenue une destination tennistique très importante pour toutes les catégories.

C'est un partenaire très sérieux pour la Confédération africaine et la Fédération internationale et ça nous fait énormément plaisir de voir ce pays abriter de tels événements», a ajouté Riani. Ce dernier n'a pas tari d'éloges aussi quant aux efforts consentis par la FAT en matière de communication : «La cellule de communication de la FAT est en train de faire un travail exceptionnel.

Nous sommes informés quotidiennement de ce qui se passe en Algérie via son site web, ses réseaux sociaux mais aussi les médias qui assurent la couverture de toutes les manifestations.

Le travail se fait d'une manière professionnelle, grand bravo à eux».

Huit nations ont pris part à ce tournoi : Algérie (organisatrice), Egypte, Bénin, Kenya, Maroc, Botswana, Tunisie et Afrique du Sud.

La sélection algérienne était composée de douze athlètes (6 garçons et 6 filles), dirigés par cinq entraîneurs.

Les U16 algériennes, composées de Bouchra Rehab Mebarki, Ines Bekrar et Amina Arnaout, ont décroché la médaille d'argent après leur succès devant la Tunisie (2-1) dans un match pour la 2^e place. La médaille d'or est revenue à la sélection marocaine.

Au total, 55 matchs ont été inscrits au programme de ces Championnats d'Afrique par équipes des U14 et U16 avec une moyenne de 11 rencontres par jour. C'est la deuxième fois de son histoire que l'Algérie a abrité la compétition après 2012.

NATATION / OPEN D'ÉTÉ 2019 :

Amel Melih bat le record d'Algérie du 50m nage libre

La nageuse Amel Melih (GS Pétroliers) a battu le record d'Algérie du 50m nage libre, avec un chrono de 25.82, en finale de la spécialité de l'Open d'été 2019 (grand bassin-50m), disputée samedi à la piscine du complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger).

Melih qui détenait l'ancien record depuis 2018 avec un temps de (26.15), avait déjà amélioré cette marque lors des séries disputées samedi matin avec un chrono de (26.09). Le podium du 50m nage libre dames est complété par deux autres nageuses du GS Pétroliers, à savoir, Nesrine Medjahed (26.76) et Imene Zitouni (28.33).

Les épreuves de l'Open d'été 2019 de natation ont débuté samedi matin à la piscine du complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger) avec la participation de 275 nageurs dont 91 nageuses.

BADMINTON / COUPE D'ALGÉRIE (TOUTES CATÉGORIES) :

Le CASA Mohammadia domine la compétition

Les badistes de le CASA Mohammadia ont dominé les finales de Coupe d'Algérie (toutes catégories), disputées samedi à la salle omnisports de Hammamet (Alger) avec la participation de plus de 800 athlètes (filles et garçons) de 8 wilayas. Le CASA Mohammadia a remporté 8 des 13 coupes mis en jeu ce samedi.

Les badistes de Mohammadia ont été sacrés en seniors messieurs (simple, double et mixte), en seniors dames (simple), en U17 garçons (simple), en U17 filles (simples), en U15 garçons (simple) et en U13 filles (simple).

Les autres titres sont revenus aux clubs de la Protection civile, la JS Mohammadia, Afak Ouled Moussa et Medala de Béjaïa. L'entraîneur de la CASA Mohammadia, Fath Bataher, s'est félicité de la moisson de médailles remportées par ses athlètes dans toutes les catégories.

«C'était des finales difficiles avec les meilleurs badistes algériens dans toutes les catégories. Cette domination est le fruit d'un long travail encadré par le staff technique du club», a-t-il déclaré. Les finales de la Coupe d'Algérie de badminton toutes catégories disputées samedi à la salle omnisports de Hammamet (Alger) ont enregistré la participation de plus de 800 athlètes (filles et garçons) de 8 wilayas.

Résultats techniques :

U11 :

Garçons : Oussama Keddou (Afak Ouled Moussa)

Filles : Lyna Chekal (Medala)

U13 :

Garçons : Rayane Mazry (Protection civile)

Filles : Riham Deloum (CASA Mohammadia)

U15 :

Garçons : Amin Daoud (CASA Mohammadia)

Filles : Ismaïl Belhouan (JS Mohammadia)

U17 : Garçons : Mohamed Abidi (CASA Mohammadia)

Filles : Malek Ouchefoune (CASA Mohammadia)

Seniors : Messieurs : Seifddine Larbaoui (CASA Mohammadia)

Dames : Halla Bouksani (CASA Mohammadia)

Double messieurs : Seifddine Larbaoui - Abdelaziz Ouchefoune (CASA Mohammadia)

Double dames : Yasmine Chebbih - Kenza Ghessil (Afak Ouled Moussa)

Double mixte : Abderahim Bouksani - Halla Bouksani (CASA Mohammadia).

APS

La conférence d'Eto'o, Diouf et Ahmad Hassan en points

Sujets divers abordés dimanche par les «Légendes» de la Confédération africaine de football (CAF), le Camerounais Samuel Eto'o, le Sénégalais El-Hadji Diouf et l'Égyptien Ahmed Hassan, en conférence de presse tenue au stade international du Caire :

● **HALIHODZIC** : L'ancien buteur des «Lions indomptables», Samuel Eto'o, est revenu sur les dessous du match annulé face à l'Algérie en 2011, alors que les «Verts» étaient dirigés à l'époque par le Bosnien Vahid Halilhodzic.

«Tout ce qui avait été dit sur notre refus de jouer ce match est faux. Nous étions prêts à venir jouer à Alger, j'avais un problème personnel à Barcelone. J'avais organisé un vol privé pour rallier Alger de Barcelone. Ce sont nos responsables qui ont inventé ça pour se dédouaner. Vahid Halilhodzic avait eu des mots durs à mon égard, je vais lui dire aujourd'hui que l'histoire que j'ai écrite dans le football, il est très loin de l'écrire et ne l'écrira jamais.

Si un jour je décide de devenir entraîneur, je serai meilleur que lui. Il devait garder le silence, d'avoir les bonnes informations avant de se prononcer, chose qu'il n'a pas faite».

● **CACOPHONIE** : Selon le programme dévoilé samedi par la Confédération africaine (CAF), cette conférence devait se dérouler au stade 30-Juin du Caire, mais grande fut la surprise des journalistes et des chaînes de télévision d'apprendre qu'elle a été transférée au stade international du Caire, sans que l'instance continentale ne daigne rectifier son erreur. Le rendez-vous s'est déroulé finalement dans une salle à moitié vide.

● **MAGHREB** : El-Hadji Diouf a souligné le retour en force du football maghrébin, grâce notamment aux deux victoires en autant de matchs réalisés par l'Algérie et le Maroc : «Le football maghrébin revient fort avec l'Algérie et le Maroc. Ils mettent en plus de la technique et de l'intensité, c'est ce qui nous fait peur à nous les pays subsahariens».

● **CAN-2021** : Samuel Eto'o a assuré que son pays serait prêt pour abriter la 33^e édition de la CAN, quelques mois après la décision prise par la CAF de lui retirer l'organisation de la CAN-2019 au profit de l'Égypte : «Avec la CAN, nous allons avoir 7 nouveaux stades au Cameroun, on pourra enfin organiser un meilleur championnat. Le refus de la CAF a poussé mon pays à construire un des plus beaux stades du pays. Il n'y a pas que les stades, les routes et les infrastructures suivent».

● **MAURITANIE** : Eto'o a salué le travail effectué par la fédération mauritanienne, dont la sélection a réussi à se qualifier pour la première fois de son histoire à la CAN : «Le travail de la fédération mauritanienne doit être salué. Je le dis à Gianni Infantino (président de la Fifa, ndlr) ou Ahmad Ahmad (président de la CAF, ndlr) qu'il faut dire à d'autres fédérations de prendre exemple sur la Mauritanie».

● **BELMADI** : L'ancien capitaine de l'équipe égyptienne, Ahmed Hassan, est revenu sur une déclaration prononcée en 2017, comme consultant de télévision, au cours de laquelle il n'avait pas hésité à remettre en cause l'appartenance des joueurs algériens nés en Europe à l'équipe nationale : «Je voulais dire que l'un des facteurs les plus importants pour une sélection, c'est l'appartenance.

Le cas de l'Algérie est spécial, car elle est composée de joueurs bi-nationaux qui n'ont pas vécu en Algérie. Maintenant, on salue le rendement de l'Algérie sur et en dehors du terrain. La preuve, j'ai des informations concernant un retard qui a coûté une séance d'entraînement à Riyad Mahrez, il a été laissé à l'hôtel.

C'est une preuve de bonne tenue et de discipline. Belmadi a réussi à créer une atmosphère positive qui a aidé l'équipe à renforcer ce sentiment d'appartenance, car avant, les joueurs venaient, jouaient et repartaient sans se sentir concernés».

● **CHANGEMENT** : Eto'o a approuvé la décision prise par la CAF de changer la périodicité du tournoi pour la première fois de l'hiver à l'été : «Je trouve que c'est une très bonne idée d'avoir fait passer la CAN en été parce qu'avant, on avait beaucoup de difficultés avec nos clubs en Europe».

CAN-2019 / ALGÉRIE - TANZANIE : Les «Verts» pour rééditer l'exploit de 1990

La sélection algérienne de football, vainqueur de ses deux premiers matchs de Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, tentera de réaliser la passe de trois et rééditer l'exploit d'il y a 29 ans, à l'occasion du match face à la Tanzanie, aujourd'hui au stade Al-Salam du Caire (20h00 algériennes), dans le cadre de la 3^e et dernière journée (Gr. C).

Ayant réussi à convaincre, notamment lors de sa deuxième sortie face au Sénégal (1-0), la sélection nationale, qualifiée avant cette ultime journée de phase de poules, sera face à l'obligation de confirmer son nouveau statut de favori, elle qui est parvenue à faire le plein jusque-là. Les «Verts» devront faire preuve de beaucoup de vigilance face à une équipe tanzanienne virtuellement éliminée suite à ses deux défaites devant le Sénégal (2-0) et le voisin kényan (3-2), mais qui se donnera à fond.

«Nous allons aborder ce match avec beaucoup de sérieux. Certes nous sommes déjà qualifiés, mais il faut éviter de verser dans l'euphorie», a indiqué le coach national Djamel Belmadi, samedi en conférence de presse. Outre l'objectif de terminer le premier tour sur une bonne note, l'Algérie espère rééditer l'exploit, jamais égalé, réalisé lors de la CAN-1990 à domicile avec trois succès de suite au premier tour.

Dirigés à l'époque par le regretté Abdelhamid Kermali, les coéquipiers de Rabah Madjer avaient réalisé un parcours sans faute en phase de poules avec trois succès de suite : face au Nigeria (5-1), à la Côte d'Ivoire (3-0) et à l'Égypte (2-0), avant de soulever quelques jours plus tard l'unique trophée dans le palmarès de l'Algérie. Depuis cette édition, les «Verts» ont soufflé le chaud et le froid durant leurs participations, échouant parfois à passer le premier tour, comme ce fut le cas lors de la précédente édition en 2017 au Gabon.

Turnover en vue

Alignant le même Onze lors des deux premiers matchs de cette 32^e édition, le coach national devrait cette fois-ci faire tourner son effectif, en vue des 1/8 de finale, où il aura à rencontrer le dimanche 7 juillet le meilleur troisième parmi les groupes A, B ou F. L'ancien capitaine de la sélection dans les années 2000 a donc décidé d'apporter des changements en ménageant notamment les deux défenseurs Djamel-Eddine Benlameri et Youcef Atal, sous la menace d'une suspension.

Le milieu offensif Youcef Belaïli, auteur de l'unique but face aux «Lions de la Teranga», devrait également être dispensé de cette rencontre, lui qui a été mis au repos et exempté de la séance d'entraînement effectuée samedi au stade Petrosport du Caire.

Selon des sources concordantes, Belmadi compte apporter trois à quatre changements dans son Onze, ce qui devrait permettre à Mohamed Farès, Andy Delort ou encore Mehdi Abeid de signer leur première titularisation dans le tournoi. Le milieu offensif Yacine Brahimi, rétabli d'une petite entorse de la cheville, est prêt pour cette rencontre, selon Belmadi.

De son côté, la Tanzanie est appelée à sortir le grand jeu pour s'imposer face à l'Algérie, même si «la mission est compliquée», comme l'a si bien relevé le sélectionneur nigérian des «Taifa stars», Emmanuel Amunike. «Je veux gagner ce match, même si la mission sera compliquée. Après les deux défaites concédées, nous sommes dans l'obli-

gation de réagir face à l'Algérie. Nous n'avons rien à perdre. Je dois remobiliser les troupes pour se donner à fond lors de ce dernier match du premier tour», a affirmé Amunike, vainqueur de la CAN-1994 avec les «Super Eagles».

Dans l'autre match de cette poule,

le Sénégal et le Kenya, qui comptent trois points chacun, s'affrontent également lundi au stade 30-Juin du Caire (20h00 algériennes) dans une «finale» pour décrocher la deuxième place qualificative aux 1/8 de finale et éviter les calculs des quatre meilleurs troisièmes.

Les qualifiés pour les huitièmes de finale

Quatre pays ont d'ores et déjà décroché leur ticket pour les 8^e de finale de la CAN-2019 après la fin de la 2^e journée dans les six groupes, samedi : l'Égypte (groupe A), le Nigeria (grB), l'Algérie (grC) et le Maroc (grD).

C'est le Nigeria qui a obtenu le premier sa qualification après sa victoire 1-0 devant la Guinée, mercredi, son deuxième succès en deux rencontres après celui enregistré face au Burundi, 1-0 également. Un peu plus tard, l'Égypte, le pays-hôte vainqueur du Zimbabwe 1-0 en match d'ouverture de la compétition, l'a imité en battant la RD Congo 2 à 0.

Jeudi, l'Algérie est devenue la troisième nation à obtenir son billet pour les huitièmes, à la suite de sa victoire de prestige (1-0) dans le sommet du groupe C, face au Sénégal. Enfin, le Maroc, vainqueur 1-0 de la Côte d'Ivoire vendredi, a lui aussi validé sa qualification avec six points.

Outre ces quatre pays, l'Ouganda (grA), Madagascar (grB), le Mali (grE) et le Cameroun (grF), avec quatre points chacun, sont bien placés pour rejoindre les huitièmes de finale réunissant, outre les deux premiers des six groupes, les quatre meilleurs troisièmes, à partir du 5 juillet.

Le point après la 2^e journée de la CAN-2019 :

LES QUALIFIÉS

Égypte, Nigeria, Algérie, Maroc

PAYS AVEC 4 POINTS

Ouganda, Madagascar, Mali, Cameroun

PAYS AVEC 3 POINTS

Sénégal et Kenya (grC), Côte d'Ivoire et Afrique du Sud (grD),

PAYS AVEC 2 POINTS

Tunisie et Angola (grE), Ghana et Bénin (grF)

PAYS AVEC 1 POINT

Zimbabwe (grA), Guinée (grB), Mauritanie (grE), et Guinée-Bissau (grF)

PAYS AVEC 0 POINT

RD Congo (grA), Burundi (grB), Tanzanie (grC), Namibie (grD).

Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter la Tanzanie

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter la Tanzanie lundi au Caire (20h00 algériennes), dans le cadre de la 3^e journée de groupe C de la phase de poules de la CAN-2019 de football :

27 juin 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):

Algérie - Sénégal 1-0

Buts : Belaïli (49e)

23 juin 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):

Algérie - Kenya 2-0

Buts : Bounedjah (34^e s.pen), Mahrez (43e)

16 juin 2019 à Doha (amical):

Algérie - Mali 3-2

Buts : Bounedjah (40e), Belaïli (75^e s.pen), Delort (81e)

11 juin 2019 à Doha (amical):

Algérie - Burundi 1-1

But : Bounedjah (68e)

26 mars 2019 à Blida (amical):

Algérie - Tunisie 1-0

But : Bounedjah (69^e s.pen)

22 mars 2019 à Blida (CAN-2019/qualifications):

Algérie - Gambie 1-1

But : Mehdi Abeid (42e)

18 novembre 2018 à Lomé (CAN-2019/qualifications):

Togo - Algérie 1-4

Buts : Mahrez (13e, 30e), Atal (28e), Bounedjah (90^e+2)

16 octobre 2018 à Cotonou (CAN-2019/qualifications):

Bénin - Algérie 1-0

12 octobre 2018 à Blida (CAN-2019/qualifications):

Algérie - Bénin 2-0

Buts : Bensebaini (20e), Bounedjah (73e)

8 septembre 2018 à Banjul (CAN-2019/qualifications):

Gambie - Algérie 1-1

But : Bounedjah (47e)

Bilan en 10 matchs : 6 victoires, 3 nuls, 1 défaite

Buts marqués : 16 / Buts encaissés : 7

Buteurs : Bounedjah (7), Mahrez (3), Belaïli (2), Bensebaini (1), Atal (1), Abeid (1), Delort (1).

ORAN : De nouveaux écrans géants installés, la fièvre de la CAN s'empare de la ville

Deux nouveaux écrans géants viennent d'être installés par les services de l'APC d'Oran pour permettre aux citoyens de suivre les rencontres de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), qui se poursuit actuellement en Egypte, notamment celles de la sélection algérienne.



Le théâtre de verdure «Hasni Chakroun» et le jardin méditerranéen ont été choisis pour abriter les deux écrans géants qui viennent de s'ajouter à celui installé dès le début de la CAN, le 21 juin en cours. La précédente sortie des Verts, la deuxième dans la compétition, jeudi dernier, contre le Sénégal (1-0), avait attiré une grande foule au niveau de l'esplanade du

jardin «Sidi-Mhamed» où a été posé le premier écran géant.

Une ambiance des grands jours avait marqué les lieux pour l'occasion, et la fête fut totale notamment après le précieux succès de l'équipe nationale qui lui a permis de valider prématurément son billet pour les huitièmes de finale de l'épreuve, tout en s'assurant de terminer la phase

de poules à la première place de son groupe C. L'engouement suscité par l'actuelle participation de la sélection algérienne au rendez-vous continental au sein de la population oranaise rappelle, on ne peut mieux, les épopées des éliminatoires et des phases finales des Coupes du monde de 2010 et 2014 en particulier, témoignent plusieurs citoyens.

Depuis le Mondial brésilien (2014) d'ailleurs, l'équipe nationale a cessé de procurer de la joie à son public. Il a suffi qu'elle s'illustre au cours de ses deux premières sorties africaines dans le pays des «Pharaons» pour que la fièvre de la CAN s'empare désormais des habitants d'El-Bahia, tous mobilisés derrière la bande de l'entraîneur Djamel Belmadi.

Bouedjah et Belaïli, la fierté des Oranais

Les Oranais se remettent même à rêver d'un deuxième trophée africain pour l'Algérie qui reste sur un seul et unique succès dans cette compétition, soit celui décroché en 1990 lors de la seule fois où le pays avait abrité la CAN à Alger et Annaba.

Soifs de consécration, nombreux étaient les citoyens oranais à sortir dans la rue pour fêter le succès contre le Sénégal, l'un des favoris en puissance pour monter sur la plus haute marche du podium. Une attitude traduisant une certaine confiance retrouvée chez les fans des Verts qui croient plus que

jamais à une résurrection des leurs à partir des terres égyptiennes.

A Oran, l'on a aussi d'yeux que pour les deux enfants de la ville, à savoir Baghdad Bouedjah et Youcef Belaïli, devenus des Oranais après s'être illustrés de fort belle manière depuis le début de la compétition continentale. Bouedjah et Belaïli, qui comptent chacun un but depuis le début de la CAN, se retrouvent dans l'équipe-type de la sélection algérienne après avoir fait ensemble leurs premiers pas dans le monde du football sous les couleurs de la petite équipe

du RCG Oran. Plusieurs années après, ils portent le flambeau du football oranais qui a souvent alimenté la sélection algérienne par des joueurs de talent. Les sites abritant les trois écrans géants s'apprentent dès lundi à vibrer à nouveau au rythme de la CAN et de l'équipe nationale qui affrontera la Tanzanie (20h00) pour sa dernière sortie dans la phase de poules, une phase qu'elle tient à terminer avec une mention spéciale en s'adjugeant trois succès de rang. Dans la capitale de l'ouest du pays, on se prépare d'ailleurs déjà à la fête.

Eto'o et El-Hadji Diouf encensent Bouedjah

Les deux anciennes gloires du football africain, le Camerounais Samuel Eto'o et le Sénégalais El-Hadji Diouf, n'ont pas tari d'éloges dimanche sur l'attaquant algérien Baghdad Bouedjah, l'un des joueurs les plus suivis à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte.

«Pour moi, Baghdad est l'un des meilleurs attaquants africains. Vous ne le savez peut-être pas mais

je vis à Doha avec Djamel Belmadi (le sélectionneur national, ndr) et Baghdad», a affirmé Eto'o en conférence de presse tenue au stade international du Caire.

L'ancien joueur du FC Barcelone (2004-2009) était accompagné d'El-Hadji Diouf mais également de l'ancien capitaine de la sélection égyptienne Ahmed Hassan, vainqueur de la CAN à quatre reprises avec les «Pha-

raons» (1998, 2006, 2008 et 2010). Diouf, qui a fait l'essentiel de sa carrière en Angleterre où il a porté notamment les couleurs des «Reds» de Liverpool (2002-2005), a abondé dans le même sens : «Si j'étais défenseur, je ne voudrais pas jouer contre Bouedjah.

Il se déplace tout le temps, il joue formidablement avec son corps. Il joue à la fois à l'ancienne et de façon moderne».

Considéré comme une véritable machine à marquer des buts, Bouedjah (27 ans) a réussi à percer en équipe nationale depuis notamment l'arrivée de Djamel Belmadi à la barre technique en août 2018, secouant les filets 7 fois sur l'ensemble de ses 12 réalisations en sélection. A la CAN-2019, le natif d'Oran compte un but inscrit lors du premier match face au Kenya (2-0) sur penalty.

Le Cameroun bien placé, Ghana et Bénin en embuscade

Le Cameroun, le tenant du titre tenu en échec par le Ghana 0 à 0, reste en tête du groupe F avec quatre points et pourra se contenter d'un autre nul

devant le Bénin, demain, pour décrocher son ticket pour les 8es de finale de la CAN. Le Ghana (2 pts), tout comme le Bénin, est aussi bien placé

pour rallier le prochain tour en cas de résultat positif face à la Guinée Bisau (1 pt), condamnée à gagner pour espérer poursuivre l'aventure.

El-Hadji Diouf : «Je tire chapeau à Belmadi»

L'ancien attaquant de l'équipe sénégalaise de football, El-Hadji Diouf, a relevé hier le mérite du sélectionneur national Djamel Belmadi dans les derniers bons résultats réalisés par les «Verts», qualifiés pour les 1/8 de finale de la CAN-2019 en Egypte.

«Dans le football, on parle plus des attaquants, on a tendance à oublier les défenseurs. Parler d'un joueur c'est déstabiliser l'équipe d'Algérie, mais s'il y a quelqu'un à qui je dois tirer chapeau c'est bien Djamel Belmadi, il a réussi à ranger la maison», a affirmé Diouf en conférence de presse tenue au stade international du Caire.

«J'ai eu l'occasion de le voir la semaine dernière, c'est quelqu'un qui maîtrise son sujet. C'est lui la marque de l'équipe, on le voit sur le banc. Il est excité, il est dans le jeu et sait ce qu'il fait.

Grand respect pour lui», a ajouté l'ancien attaquant de Liverpool. Diouf (38 ans) s'est présenté devant les médias en compagnie de deux autres anciennes gloires du football africain : le Camerounais Samuel Eto'o et l'Egyptien Ahmad Hassan.

«Je tiens à remercier le président de la Fédération algérienne (FAF) d'avoir fait confiance à quelqu'un qui connaît la maison, qui a tout fait pour passer ses diplômes. Il y a quelque temps, l'Algérie avait échoué avec des entraîneurs étrangers», a-t-il rappelé. Cette 32e édition de la CAN, la première avec 24 nations, se déroule en présence de 11 entraîneurs africains alors qu'ils étaient quatre sur 16 lors de la CAN-2017 au Gabon. Diouf a tenu à saluer ce nombre important de «frères».

«C'est la première fois qu'il y a autant d'entraîneurs africains, c'est important de faire confiance aux frères», a-t-il relevé. L'équipe nationale de football a réussi ses débuts dans cette CAN, alignant deux victoires en autant de matchs, face au Kenya (2-0) et au Sénégal (1-0). Les «Verts» auront l'occasion de faire le plein au premier tour en affrontant lundi la Tanzanie au stade Al-Salam du Caire (20h00 algériennes) dans le cadre de la 3e et dernière journée de la phase de poules.

Belaili au repos, Brahimi en solo

L'équipe algérienne de football a effectué ce samedi, une séance d'entraînement au stade Petrosport du Caire, sans les deux milieux offensifs Youcef Belaïli et Yacine Brahimi, à deux jours du match face à la Tanzanie, lundi au stade Al-Salam du Caire (20h00 algériennes), comptant pour la 3e et dernière journée (Gr.C) de la CAN-2019 en Egypte (21 juin à 19 juillet).

Belaili, qui ne souffre d'aucune blessure, a été ménagé. «lui qui a rejoint le groupe tardivement pour avoir pris part avec son club de l'ES Tunis à la finale de la Ligue des champions d'Afrique», a appris l'APS auprès de la délégation algérienne. De son côté, Yacine Brahimi, ménagé de la séance de vendredi en raison d'une «petite entorse» à la cheville, était présent au stade ce samedi, mais pour effectuer un travail en solo, précise-t-on de la même source.

Les joueurs titularisés jeudi face au Sénégal (1-0), ont signé leur retour à l'entraînement, après avoir effectué la veille une séance de récupération et de remise en forme (décrassage) au niveau de leur lieu de résidence dans la banlieue de la capitale égyptienne.

Assurée de terminer leader du groupe C, à l'issue de la défaite de la Tanzanie face au Kenya (3-2), l'Algérie aura une belle occasion de faire le plein au premier tour de la compétition, ce qui n'était plus arrivé depuis l'édition 1990 disputée à domicile avec trois succès de rang en phase de poules.

Dans l'autre match de la dernière journée, le Sénégal et le Kenya avec trois points chacun, s'affrontent, lundi au stade du 30 juin du Caire (20h00, algérienne), dans une «finale» pour décrocher la deuxième place qualificative aux 1/8es de finale, et éviter les calculs des quatre meilleurs troisièmes.

DIPLOMATIE M. Boukadoum reçoit le nouvel ambassadeur de Colombie en Algérie...

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu hier au siège du ministère des Affaires étrangères, Diego Felipe Cadena Montenegro, qui lui a remis les copies figurées des Lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Colombie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

... et le nouvel ambassadeur de Finlande en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu, hier à Alger, Mme Marja Joenusva qui lui a remis les copies figurées des lettres créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Finlande auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE-FRANCE Inauguration à Paris d'une rue portant le nom de Frantz Fanon

Une rue portant le nom du militant pour l'indépendance de l'Algérie "Frantz Fanon" a été inaugurée hier à Stains dans le département de Seine-Saint-Denis (Paris) en présence de nombreux officiels algériens et français.

L'ancienne ministre française de la Jeunesse et des Sports, députée de la Seine-Saint-Denis, Marie-George Buffet était présente à la cérémonie d'inauguration de la rue aux côtés du président de la Plaine Commune, Patrick Braouezek, du maire de Stains, Azzedine Taïbi et du consul d'Algérie à Bobigny, ainsi que du directeur du Centre culturel algérien à Paris, respectivement, MM. Mahmoud Massali et Ibrahim Hacı. De nombreux élus, historiens et responsables associatifs activant dans le domaine culturel, de la lutte anticoloniale se sont recueillis aux côtés du fils du militant anticolonialiste au pied de la plaque portant la rue Frantz-Fanon, à l'angle de l'esplanade "Simone de Beauvoir", où une gerbe de fleurs a été déposée et des discours retraçant, le parcours politique, humain et littéraire du regretté Fanon ont été prononcés.

En marge de cette cérémonie officielle, des stands, des animations culturelles et poétiques ont été organisées et le film "Fanon, hier et aujourd'hui" du réalisateur Hassan Mezine, projeté à la médiathèque de la ville de Stains.

HABITAT: 180 familles occupant des habitations précaires à Rahmania relogées à Ouled Fayet

Cent quatre-vingt familles (180) occupant des habitations précaires dans la commune de Rahmania (circonscription administrative de Zéralda) ont été relogées, hier, à la cité des 2400-Logements, commune de Ouled Fayet (ouest d'Alger).



L'opération de relogement qui a débuté tôt dans la journée d'hier a concerné 180 familles occupant le bidonville «Naaman Lamri», commune de Rahmania, un des plus vieux quartier de la circonscription administrative de Zéralda.

Les 180 familles ont été relogées dans de nouveaux logements à Ouled Fayet, et ce en application du programme de relogement urgent qui s'inscrit dans le cadre de la 25^{ème} opération, supervisée par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales et la wilaya d'Alger.

Intervenant à l'occasion, le wali délégué de la circonscription administrative de Zéralda, M. Ali Bensaad Ammar a déclaré à l'APS que l'opération de relogement de ces familles qui occupaient le bidonville «Naaman Lamri», depuis des années, dans de nouveaux logements à Ouled Fayet, s'est déroulée dans «le calme», ajoutant qu'elle intervient à la fin de la période des examens, tous cycles confondus. Cette opération de relogement qui coïncide avec la célébration du 57^{ème} anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse a permis de récupérer une assiette foncière importante de 3 hectares qui servira pour le parachèvement du projet à l'arrêt, au niveau du tronçon de l'autoroute Douera-RN 67, dans le but de fluidifier le trafic routier à destination de la nouvelle ville de Sidi Abd-

lah, a-t-il fait savoir, précisant que le bidonville, situé sur l'assiette consacrée au projet de l'autoroute, entravait le parachèvement d'une partie de ce projet vital.

Le fichier national du logement a permis, après examen des dossiers des résidents de ce quartier, de déceler 6 cas ayant déjà bénéficié de logements auparavant au titre des différents programmes et formules engagés par l'Etat pour l'éradication de l'habitat précaire, a souligné le même responsable, ajoutant que 5 autres familles ont été écartées, après que les enquêtes menées par les commissions de wilayas et celles relevant de la circonscription administrative de Zéralda aient démontré qu'elles s'étaient installées récemment au niveau du bidonville et que leurs noms ne figuraient pas sur les anciennes listes. Cependant, a-t-il poursuivi, les familles exclues peuvent introduire des recours auprès de la commission de wilaya ad-hoc pour y statuer.

Le responsable a fait savoir que la circonscription administrative de Zéralda avait recensé un nombre d'habitations précaires qui seront programmées graduellement dans le cadre de l'opération de relogement lancée par les services de la wilaya d'Alger en vue de lutter contre ce type d'habitat. Actuellement, près de 105 bidonvilles ont été recensés au niveau de cette circonscription, dont 51 ont été pris en charge

jusqu'à présent, soit l'élimination de 6.670 habitations précaires (près de 40% des cas pris en charge).

2.068 familles résidant dans les différentes communes de Zéralda ont bénéficié de nouveaux logements depuis le début de l'opération de relogement. Les établissements éducatifs relevant des différentes communes de la circonscription administrative de Zéralda ne souffriront pas de la surcharge des classes à la prochaine rentrée scolaire (2019-2020), en raison de la réception de plusieurs nouvelles structures et complexes scolaires.

A cet égard, le wali délégué de la circonscription administrative de Zéralda a indiqué que la Wilaya avait consacré à cette opération d'importants équipements et moyens matériels et humains relevant d'instances et d'entreprises publiques pour la prise en charge des familles concernées et la démolition des habitations précaires pour ne pas être squattées de nouveau.

Lors d'une séance de travail consacrée au secteur de l'habitat dans la wilaya d'Alger, le Wali d'Alger, Abdelkhalq Siouda avait donné des instructions aux walis délégués et directeurs concernés pour accélérer l'élaboration des listes des bénéficiaires de logements et recenser le nombre des familles occupant des habitations précaires à Alger.

APS

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Des drones fabriqués en Algérie exécutent des vols diurnes et nocturnes de reconnaissance

Des drones fabriqués en Algérie de type El-Jazaïr-55 ont exécuté, durant la dernière semaine de ce mois, des vols diurnes et nocturnes de reconnaissance pour la destruction d'objectifs de groupes terroristes, a indiqué samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«En application des orientations et instructions du Général de Corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, relatives à l'exécution de missions tactiques avec des drones, et dans la dynamique des opérations exécutées dans le cadre de l'emploi sur le terrain de ce matériel de pointe notamment lors des opérations de la lutte antiterroriste et de la sécurisation de nos frontières nationales, des drones fabriqués en Algérie de type El-Jazaïr-55 ont exécuté, durant la dernière semaine de ce mois, des vols diurnes et nocturnes de reconnaissance pour la destruction d'objectifs de groupes terroristes», précise la même source. Le MDN

souligne «qu'avec un haut professionnalisme et précision, la mission a été débutée par une reconnaissance aérienne, à travers laquelle les équipages au sol des aéronaves ont pu obtenir des données instantanées permettant de localiser les cibles visées, avant que les drones n'entament ensuite, des vols pour la destruction desdites cibles».

Cette opération, couronnée par un franc succès, a été menée en utilisant les techniques et les systèmes de navigation de drones adaptés aux conditions nocturnes et diurnes en direction des cibles visées. A travers ces opérations exécutées dans de bonnes conditions, les équipages au sol ont fait preuve d'une grande maîtrise dans l'exécution de ce genre de missions. De même, les drones ont montré leur efficacité opérationnelle et au combat lors de l'exécution de ce genre d'opérations et dans la destruction des cibles avec efficacité et précision. Le ministère de la Défense nationale note que l'opération est toujours en cours.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

23 orpailleurs interceptés à l'extrême sud du pays

Vingt-trois orpailleurs ont été interceptés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) samedi lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont intercepté, le 29 juin 2019, suite à des opérations distinctes menées à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar/6^{ème} Région militaire, 23 orpailleurs et

saisi 17 groupes électrogènes, 09 marteaux piqueurs, ainsi que deux camions et deux (02) véhicules tout-terrain», précise la même source. Par ailleurs, un détachement de l'ANP «a appréhendé, à Bechar/3^{ème} RM, un narcotraffiquant en possession de 5,9 kilogrammes de kif traité, alors que des unités de Garde-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 46 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, et ce, lors d'opérations menées distinctement à El-Kala, Annaba et Skikda/5^{ème} RM», ajoute le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 3 morts et 13 blessés en 24 heures

Trois (3) personnes ont perdu la vie et 13 autres ont été blessées, au cours des dernières 24 heures, dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Au cours de la même période, les secours de la protection civile sont intervenus pour repêcher les corps sans vie de 3 personnes (un enfant et deux adolescents), décédés par noyade, en mer et dans des retenues collinaires, dans les wilayas de Boumerdes, Skikda et Mila. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 10 incendies urbains, industriels et divers, dans plusieurs wilayas du pays.